

Bessins 2020





Le mot du Maire



L'année 2020 se termine. Une année qui restera gravée dans nos mémoires, une année sombre durant laquelle les pouvoirs publics ont été obligés de prendre, à plusieurs reprises, des mesures très restrictives pour éviter la propagation du Coronavirus.

Face à cette crise sanitaire on ne peut que saluer l'immense travail et le dévouement de tous les soignants qui ont été en première ligne pour contenir cette maladie et apporter les soins indispensables aux malades impactés par le coronavirus.

C'est dans ce contexte inédit que notre vie communale s'est déroulée.

Tout d'abord en Mars 2020, s'est achevé le mandat des conseillers élus en 2014.

L'engagement de nos élus qui s'est manifesté efficacement durant ces 6 dernières années a permis la réalisation de nombreux travaux : routes, bâtiments communaux, places de stationnement, et a aussi permis à notre commune de bénéficier d'une vie sociale et des services de proximité indispensables.

Les nouveaux élus issus du scrutin municipal du 15 Mars 2020 s'efforceront de poursuivre les tâches entreprises et resteront fortement impliqués dans la vie intercommunale, afin que Bessins puisse continuer à bénéficier des services mis à la disposition de nos communes notamment dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'habitat, de l'environnement, de la gestion de l'eau et des déchets.

C'est au niveau de notre territoire que les élus agiront pour conforter l'avenir de notre commune et aussi pour lui offrir de nouvelles perspectives.

Cette année, compte tenu des conditions sanitaires, beaucoup d'animations n'ont pu être réalisées en cours d'année et il en sera de même pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans ce contexte bien particulier le maire et tous les élus de Bessins tiennent à vous témoigner leur amitié et leur affection.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et de partager avec vos familles et vos proches des moments chaleureux et affectueux.

Nous espérons vous retrouver bientôt en 2021 pour des jours meilleurs.

Vœux du Maire

Sommaire

Le mot du Maire

La vie communale

- Prévisions budgétaires
- * Au fil des conseils
- * En suivant les travaux
- * Elagage
- * Infos diverses

La vie locale

- Les écoles
- La mondée
- 11 Novembre
- Noël

Les associations

- Sapeurs-Pompiers
- Bibliothèque
- SIRCO / ADMR
- La Cabotte a Lou Petiot
- APE / Cantine
- Club du Puits St Ange

Infos Intercommunales

- Etat Civil



Le 5 janvier 2020, la salle communale était bondée pour la traditionnelle cérémonie des vœux, rassemblant les élus, les présidents d'associations, les pompiers et les Bessinois. Mr le Maire a remercié chaleureusement les élus de Bessins et également ceux des communes environnantes pour leur coopération depuis plus de 20 ans. Ces derniers ont permis de garder les écoles à proximité et d'offrir les services qui s'y rattachent : cantine et garderie. De vifs remerciements ont été adressés à Mr André Roux, Maire de Chatte pour son investissement dans l'emploi sur le territoire.

Un grand merci aux associations et aux bénévoles qui participent activement à la vie locale.

Un apéritif convivial a clôturé cette sympathique cérémonie.





La vie communale



Elections municipales

Un mandat vient de se terminer

Arrivant au terme de leur mandat de 2014 à 2020 les élus comme ils s'y étaient engagés ont pu assurer le développement de la vie communale dans différents domaines notamment en participant à la vie scolaire (écoles, cantines, garderie) en apportant une aide pour le maintien à domicile des personnes âgées et en développant diverses animations pour renforcer les liens sociaux.

De plus grâce à une gestion rigoureuse conduite durant ces 6 années, la commune a pu investir, sans augmenter les impôts locaux, 409 000 € dans différents domaines : voirie 119 000 €, bâtiments plus cimetière 220 000 €, aménagement parking et accessibilité 70 000 €.

Une nouvelle équipe s'engage pour que chaque habitant de Bessins puisse vivre dans une commune ouverte accueillante et dynamique.

Gérer de façon pragmatique :

S'appuyant sur l'expérience de 8 élus sortants, l'équipe municipale saura intervenir dans la gestion quotidienne de la mairie et réaliser les investissements nécessaires : réfection des routes, entretien et réparations des bâtiments communaux sans augmentation d'impôts. Pour cela, elle sollicitera tous les financements disponibles de l'Etat, du Département et autres, afin de préserver et pérenniser nos ressources communales, un véritable enjeu pour notre avenir.

Maintenir une qualité de service pour tous les habitants :

Maintenir une qualité de service pour tous les habitants est une option primordiale pour nous. La commune et ses élus poursuivront leur participation au fonctionnement de la vie scolaire de notre regroupement pédagogique : écoles, cantine, garderie. Il en sera de même pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ainsi que pour les soins infirmiers.

De plus, les élus s'associeront au développement des services portés par la communauté de communes dans plusieurs domaines, par exemple : eau, déchets, emploi, santé, habitat.

Favoriser la vie sociale :

Notre vie communale s'est enrichie au fil des années de nombreuses animations qui ont permis aux habitants de tous âges de se retrouver et de partager des moments festifs.

Ces activités, signe de dynamisme et d'ouverture de notre commune seront poursuivies et développées par les élus, aidés de nombreux bénévoles.

Agir ensemble pour protéger notre environnement :

Préserver notre environnement, c'est prendre conscience qu'il est menacé. La qualité des sols, de l'eau et de l'air dépend en grande partie de la gestion de nos déchets. Aujourd'hui, les efforts de tri restent insuffisants : trop de déchets ne peuvent être utilisés correctement par les filières de traitement, ce qui induit un surcoût pour la collectivité.

Protéger efficacement notre environnement passe d'abord par une bonne gestion de nos déchets.

La vie communale

Elections municipales

Une nouvelle équipe pour Bessins

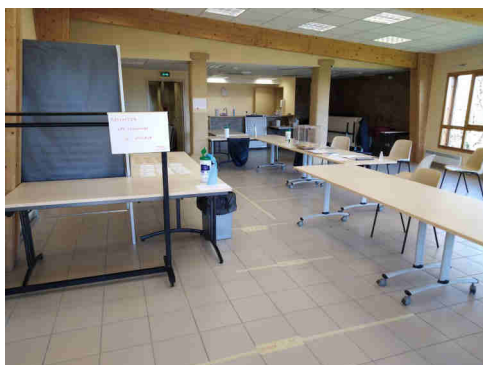
11 candidats se sont présentés pour l'élection municipale de Bessins le 15 mars 2020. Très attachés à la vie de la commune de très nombreux habitants, près de 80%, se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyens et ont permis d'élire l'ensemble du conseil municipal dès le premier tour.

Un attitude citoyenne très remarquable surtout en cette période d'épidémie due à la COVID19.



1^{er} rang de gauche à droite : **Virginie TERPANT** (enseignante) conseillère sortante, **André MOUNIER-VEHIER** (agriculteur) conseiller sortant, **Aimé LAMBERT** (retraité) Maire sortant, **Claude JOURDAN** (ébéniste) adjoint sortant, **Jean-Michel TOUCHER** (retraité) adjoint sortant.

2^{eme} rang de gauche à droite : **Sylvain DHERBASSY** (agent immobilier) conseiller sortant, **Danielle CARRERE** (retraîtée), **Olga GRILLOT** (aide-soignante) conseillère sortante, **Claire JOUANNIN** (retraîtée), **Josette RIMET-MEILLE** (retraîtée) adjointe sortante, **Philippe BOUET** (responsable de maintenance).



Les élections municipales du 15 mars se sont déroulées dans la salle communale en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire.

Sur 97 inscrits, 75 personnes ont voté.

P.BOUET 63 voix, D.CARRERE 47 voix, S.DHERBASSY 53 voix, O.GRILLOT 50 voix
C.JOUANNIN 56 voix, C.JOURDAN 58 voix, A.LAMBERT 57 voix, A.MOUNIER-VEHIER 59 voix,
J.RIMET-MEILLE 58 voix, V.TERPANT 52 voix, JM.TOUCHER 52 voix.

La vie communale

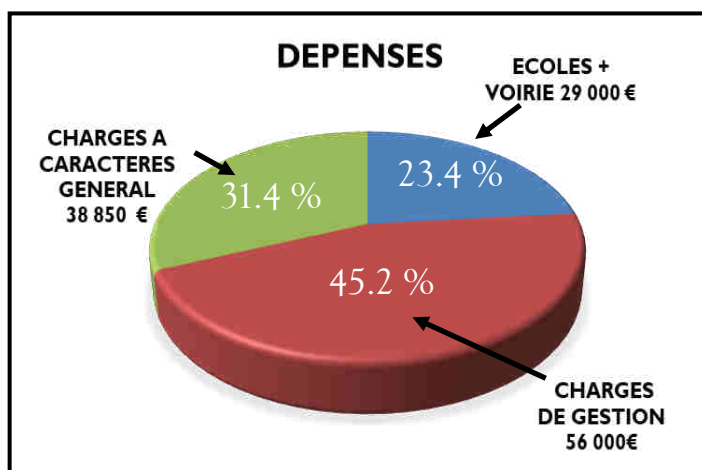
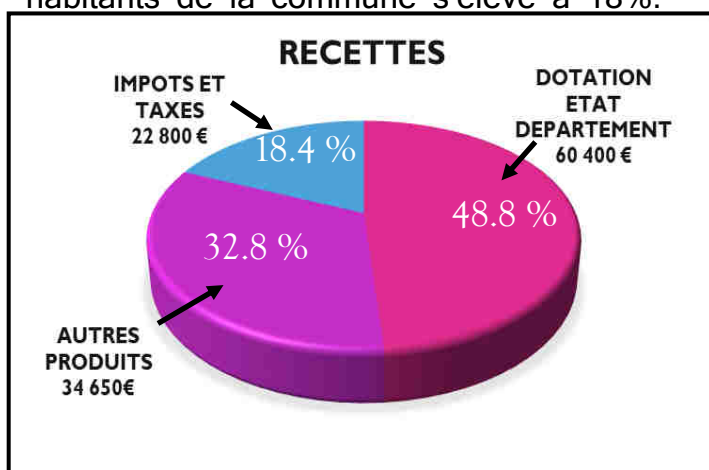
Budget

Budget prévisionnel de l'année 2020

Budget de fonctionnement 123 850 €

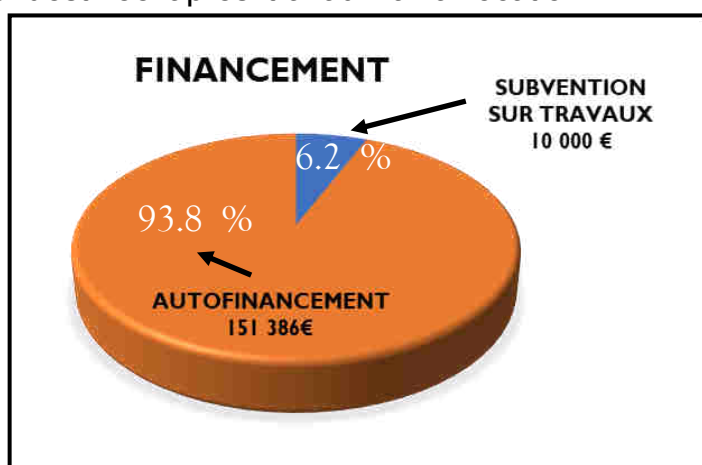
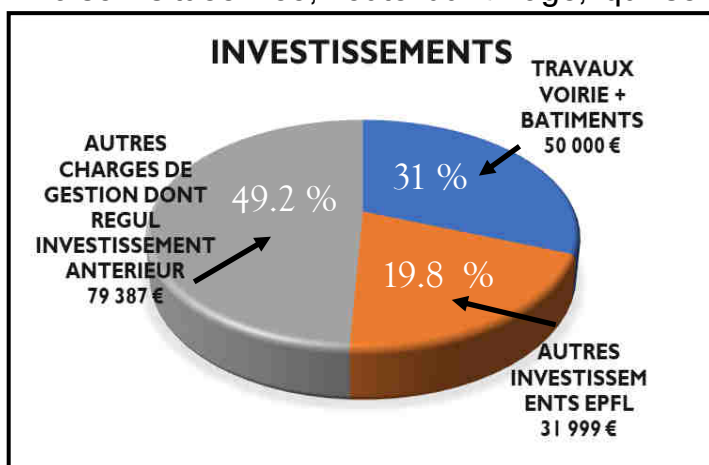
Pour financer l'ensemble des dépenses de fonctionnement dont la plupart sont incompressibles et aussi pour dégager des marges pour l'investissement, la commune s'appuie sur plusieurs sources de financement.

Ainsi nos recettes proviennent pour 49% des dotations de l'état et du département puis 33% sont assurés par les recettes de location et réserve, et, enfin la contribution des habitants de la commune s'élève à 18%.



Budget d'investissement 161 386 €

Grâce à sa bonne capacité pour assurer le financement des investissements la commune prévoit pour 2020 : 50 000€ de travaux sur la voirie et sur les bâtiments communaux. De plus une somme de 32 000€ est prévue pour finaliser l'acquisition d'une maison située 135, route du Village, qui sera destinée après travaux à la location.



La vie communale

Budget

Clôture des comptes de l'année 2019

Dans le cadre des prévisions budgétaires de l'année 2019, la commune a pu réaliser 77 841 euros de travaux pour la voirie et pour la rénovation de la façade de l'église. Ainsi l'ensemble des comptes approuvé par les élus fait apparaître un excédent de fonctionnement de 59 579 euros et un solde cumulé destiné aux investissements futurs de 594 500 euros.

Prévisions et votes du budget 2020

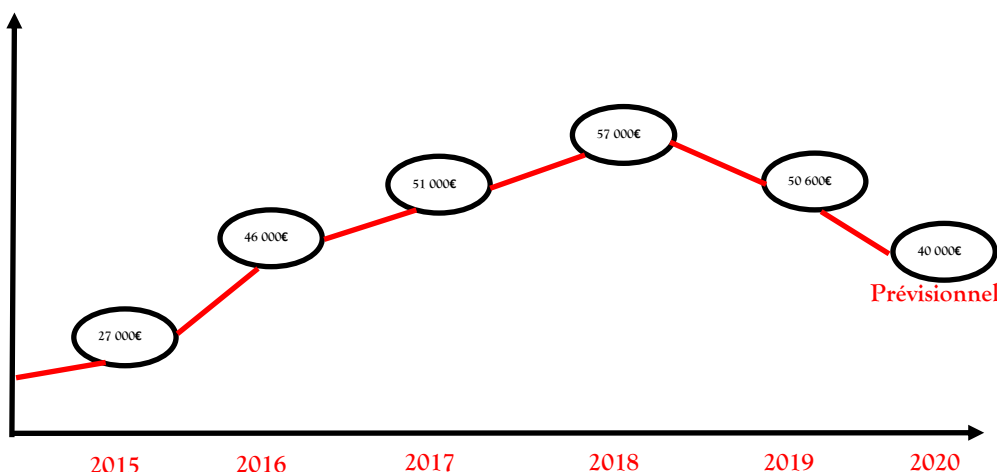
Taux d'imposition

A l'unanimité, les élus décident de ne pas augmenter les bases des taxes locales. Ainsi, comme chaque année le produit de ses taxes permettra de couvrir 20% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Vote du budget 2020

Après discussion à l'unanimité, les élus ont voté les budgets pour la commune de Bessins. Ainsi, 123 850 euros seront nécessaires pour le budget de fonctionnement et 161 386 € seront consacrés pour le budget d'investissement dont 50 000 euros sont prévus pour les travaux de voirie et pour des travaux sur les bâtiments communaux.

Evolution des résultats annuels



Grâce à des résultats positifs dégagés depuis plusieurs années, la commune de Bessins peut assurer les investissements nécessaires.



La vie communale



Au fil des conseils

Réunis exceptionnellement à la salle communale en séance à huis clos pour respecter les consignes des règles sanitaires liées au coronavirus : port du masque, distanciations physiques, les élus, issus du scrutin du 15 mars 2020 ont assisté à la première réunion du Conseil Municipal, en vue de procéder notamment à l'élection du Maire et des adjoints.

Election du Maire.

La présidente de séance, Mme Danielle Carrère, désignée selon les dispositions du code électoral, a procédé aux opérations pour l'élection du maire. Après la seule candidature de M Aimé Lambert, les élus, à bulletin secret, ont désigné dès le 1^{er} tour de l'élection M Aimé Lambert Maire de la commune de Bessins.

Elu à l'unanimité des voix.

Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints.

Le nouveau maire reprenant le déroulement de la séance propose au conseil de maintenir à 3 le nombre d'adjoints. Comme pour les précédents mandats en collaboration avec le maire, les adjoints interviennent dans tous les domaines de la vie locale, vie intercommunale, vie scolaire et autres nombreuses participations dans le fonctionnement des associations, notamment pour les soins infirmiers et aides à domicile.

Après avoir proposé les candidatures successives de Mme Josette Rimet-Meille au poste de 1^{er} adjoint, de Mr Jean-Michel Toucher au poste de 2^{ème} adjoint et de M Claude Jourdan au poste de 3^{ème} adjoint, aucune autre candidature ne s'étant déclarée, le Maire, à bulletin secret, fait procéder à l'élection.

Ainsi, au premier tour ont été élus :

- 1^{er} adjoint : Mme Josette Rimet-Meille (10 voix)
- 2^{ème} adjoint : Mr Jean-Michel Toucher (11 voix)
- 3^{ème} adjoint : Mr Claude Jourdan (11 voix)

Indemnités de fonction du Maire

Les indemnités du maire sont fixées d'office par le code des collectivités territoriales en fonction de la population. Récemment le taux servant à déterminer le montant des indemnités a été porté de 17% à 25.5%. Pour ne pas alourdir les dépenses de la commune, le maire demande à ne pas bénéficier de la majoration des indemnités prévues.

Ainsi les élus se prononcent, à la demande du maire, pour l'application du taux de 17% au lieu du taux de 25.5% fixé par la loi du 27 décembre 2019.

Vote à l'unanimité.

Indemnités des adjoints

Même démarche pour les adjoints qui ne souhaitent pas bénéficier de la majoration de leurs indemnités prévues par les textes. Ainsi, à l'unanimité, les élus se prononcent pour le maintien du taux de 6.6% (au lieu de 9.9%) servant au calcul des indemnités.



La vie communale



Au fil des conseils

Travaux de voirie à prévoir

Dans le cadre de la réglementation du Conseil Départemental, il est nécessaire d'établir un programme triennal (2021-2024) de travaux sur notre voirie communale de 12 kms pour obtenir les subventions allouées à cet effet. C'est ainsi que les conseillers

municipaux ont accepté une estimation de travaux de 52 555€ HT.

Cette dépense devrait permettre de réaliser les réparations et les améliorations nécessaires sur l'ensemble de nos routes communales. Le moment venu, la commission des chemins déterminera les points où il conviendra d'intervenir prioritairement.

Demande de subvention

Face aux importants travaux de voirie d'un montant de 52 555€ HT qui vont se réaliser durant les 3 prochaines années, le conseil municipal demande au maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour que la commune de Bessins puisse bénéficier de toutes les subventions prévues dans ce cadre. Ainsi, une demande de subvention va être faite auprès du Conseil Départemental de l'Isère, une aide de 50% pour 50 000€ de travaux subventionnable est attendue.

De plus la commune de Bessins peut également prétendre à des aides supplémentaires attribuées aux communes de - 200 habitants. Dans ce cadre une aide spéciale était jusqu'ici allouée par communauté de communes et le conseil départemental. Ainsi l'ensemble des subventions attendu s'élèvera à 40 000€, soit 76% du montant des travaux.

Détermination des coupes affouagères pour les années à venir.

Lors du conseil municipal du 4 octobre 2019, les élus avaient décidé que la parcelle n°20 d'environ 3ha serait destinée à l'affouage, c'est-à-dire réservée aux habitants de la commune pour le besoin de chauffage.

Un courrier de l'ONF du 13 mai 2020 nous alerte sur des risques que comporteraient l'abattage de 4 gros arbres par des affouagistes non formés. Ainsi, compte tenu de ces éléments, les élus estiment qu'il serait plus judicieux de mettre cette parcelle à la vente en même temps que la parcelle n°21 et de réserver la parcelle n° 22 à l'affouage.

Information sera faite au responsable de l'ONF en charge de la gestion de notre forêt.

Travaux de maintenance de la Forêt

Les élus donnent leur accord au devis de 3 170€ HT pour que l'ONF puisse réaliser des travaux de maintenance. Ces travaux consistent à effectuer du débroussaillage et du marquage d'arbres pour délimiter l'ensemble de notre domaine forestier.



La vie communale



Au fil des conseils

Convention de mise à disposition d'un personnel pour le secrétariat

Actuellement la commune de Saint Antoine met à disposition pour la commune de Bessins, un agent qui fait office de secrétaire de mairie, pour 7h30 par semaine.

La convention se termine au 30/06/2020 compte tenu de la qualité de travail fourni par cet agent, il est décidé de renouveler cette convention dans les conditions suivantes pour 3 ans. Du 01/07/2020 mise à disposition de l'agent le lundi de 8h à 12h et le jeudi de 13h à 16h30, comme par le passé.

A compter de janvier 2021, la secrétaire de mairie ne pourra assurer que 4h30 de présence par semaine au lieu de 7h30 actuellement. Ainsi les horaires d'ouverture au public s'effectueront seulement les jeudis après-midi de 13h30 à 17h.

Autorisation de dépenses d'investissement

Pour effectuer les dépenses d'investissement qui s'avèreraient nécessaires de réaliser avant le vote du budget 2021, il est possible de disposer d'un montant de 23 374€ équivalent à 25% des dépenses d'investissement prévues en 2020.

Approuvé à l'unanimité

Convention avec le service Eau et Assainissement

Pour bénéficier d'un service pour le curage des fosses septiques de nos bâtiments communaux, il est nécessaire de conclure une convention avec le service eau et assainissement de la SMVIC. Ce service est facturé au temps passé, quelque soit le nombre de postes d'intervention, soit 250€ HT pour une demi-journée, 500€ HT la journée.

Travaux sur les bâtiments communaux

Des travaux sont entrepris sur la maison d'habitation située au 135 route du village, que la commune a acquis à l'EPFL (Etablissement Public Foncier du Dauphiné).

Des entreprises locales effectueront les travaux nécessaires. A ce jour, 23 700€ de dépenses ont été identifiées pour refaire l'isolation, les sols, les peintures.

En 2021 seront réalisées des dépenses à ce jour non chiffrées pour l'installation d'une chaudière granulés bois, pour l'électricité et pour l'installation de la cuisine.

Affaires diverses

Réflexion pour la création d'une cantine scolaire à Chevrières destinée à préparer les repas pour les enfants des écoles de Chevrières, St Appolinard, Murinais et St Vérand.

Souhaitée par la commune de Chevrières qui estime utile que soit menée une réflexion pour étudier la possibilité de construire une cantine à Chevrières. Ce projet permettrait aussi d'apporter aux élèves une approche éducative sur le sujet du bien se nourrir, notamment avec des produits locaux bio.

Après discussions, de nombreuses questions sont soulevées par élus :



La vie communale



Au fil des conseils

Est-il opportun, compte tenu du nombre d'élèves qui est en constante diminution, d'envisager un tel projet ?

Compte tenu des frais de fonctionnement qui vont inévitablement augmenter, notamment en personnel pour la préparation et la livraison des repas, les parents d'élèves, les communes seront-elles à même de supporter des frais supplémentaires ?

Ne serait-il pas judicieux avant d'entreprendre toutes démarches, de voir les possibilités qu'offriraient d'autres prestataires, d'autres cuisines, par exemple celle du collège de Chatte ?

Les délégués participeront à la réflexion entérinée par le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) pour étudier toutes les possibilités afin d'apporter un éclairage sur une éventuelle modification du fonctionnement pour la confection des repas pour nos élèves.

SIRCO Un point est fait sur le fonctionnement du service de soins infirmiers de Chatte dont la commune de Bessins fait partie. Une réflexion sera à conduire avec les autres communes membres pour définir les orientations et le fonctionnement de ce service.

Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En application de la loi ALUR le 1^{er} janvier 2021 la compétence PLUi et documents en tenant lieu sera transférée à Saint-Marcellin- Vercors-Isère- Communauté (SMVIC).

Mr DARLET Jean-Claude, Vice-président de la SMVIC chargé de l'aménagement, du foncier et des politiques contractuelles présente le projet de PLUi.

La SMVIC doit s'engager dans un projet important pour le territoire : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'ensemble de nos 47 communes sera mobilisé pour les prochaines années afin d'offrir un document cadre de l'urbanisme et de l'aménagement de notre territoire.

La commune demeurera la collectivité territoriale à partir de laquelle les territoires s'organisent et restera l'échelon pertinent de certains services de proximité

Le PLUi retranscrira et coordonnera les politiques sectorielles du territoire (développement économique, social, culturel, d'habitat, d'environnement, de tourisme...)

Par ailleurs, il est à noter que les dépenses engagées pour l'élaboration du PLUi sont imputables au budget de la SMVIC.

A l'issue de ces travaux et après acceptation du PLUi par l'ensemble des communes, nos dossiers d'urbanisme seront étudiés par le SMVIC et non plus par les services du département comme actuellement

In fine, la commune restera maître de ses projets d'urbanisme et sera signataire des décisions sur sa commune.

Après cette présentation le conseil municipal à l'unanimité accepte le principe de transfert de compétence pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux à la SMVIC au 1^{er} janvier 2021.

La vie communale

Elections municipales



Les élus se sont réunis le 23 mai pour l'élection du Maire et des adjoints.

- Aimé LAMBERT élu Maire avec 11 voix.
- Josette RIMET MEILLE élue 1ere adjointe 10 voix.
- Jean-Michel TOUCHER élu 2ème adjoint 11 voix.
- Claude JOURDAN élu 3ème adjoint 11 voix.

Motivation des trois nouveaux conseillers municipaux

« Habitant Bessins depuis un bon nombre d'années, j'ai décidé de rejoindre le conseil municipal afin de participer activement à la vie de la commune. Cela me permet de rencontrer ses habitants, car j'habite un peu à l'écart, et de rendre service à mes concitoyens ».



Philippe BOUET

Claire JOUANNIN

« Pour répondre à la sollicitation de l'équipe municipale antérieurement en place, j'ai accepté volontiers d'être inscrite sur la liste du Conseil Municipal aux dernières élections, dans l'esprit de participer à la vie de la commune et d'apporter une voix "écologiste" à l'équipe en place, sujet qui me préoccupe particulièrement au regard de l'évolution climatique que nous connaissons tous. Ma participation en tant que femme me semblait aussi importante pour "équilibrer les débats". J'espère ainsi pouvoir défendre ces "spécificités" représentatives pour un certain nombre d'électeurs de notre commune, que je remercie de leur confiance ».

Danielle CARRERE

« J'ai bien voulu me joindre au conseil municipal de Bessins, pour participer activement, pour animer la vie de la commune, mais aussi pour aider et rendre service dans différentes tâches dans la mesure de mes compétences..... »





La vie communale



Composition des commissions

Commissions exterieures		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissions	2020	2020
SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire)	Aimé LAMBERT	Jean Michel TOUCHER
	Josette RIMET-MEILLE	Claude JOURDAN
CAO (Commission d'appel d'Offres)	Sylvain DHERBASSY	Jean Michel TOUCHER
	Josette RIMET-MEILLE	André MOUNIER-VEHIER
	Claude JOURDAN	Virginie TERPANT
SIRCO (centre de soins de Chatte)	Olga GRILLOT	Aimé LAMBERT
	Josette RIMET-MEILLE	Claire JOUANNIN
TE38 (Territoire énergie de l'Isère)	Aimé LAMBERT	Jean Michel TOUCHER
Gestion bois et Forêt	Aimé LAMBERT	Sylvain DHERBASSY
	Claude JOURDAN	Claire JOUANNIN
	André MOUNIER-VEHIER	Josette RIMET-MEILLE
Défense	Sylvain DHERBASSY	Philippe BOUET
		Claude JOURDAN

GROUPES DE TRAVAIL		
Travaux-Voirie et urbanisme	Jean-Michel TOUCHER	Claude JOURDAN
	Philippe BOUET	Josette RIMET-MEILLE
	André MOUNIER-VEHIER	Aimé LAMBERT
Finances	Jean-Michel TOUCHER	Olga GRILLOT
	Claire JOUANNIN	André MOUNIER-VEHIER
	Philippe BOUET	Virginie TERPANT
	Josette RIMET-MEILLE	Aimé LAMBERT
Vie locale, sociale et culturelle	Olga GRILLOT	Claire JOUANNIN
	Danielle CARRERE	Jean-Michel TOUCHER
	Virginie TERPANT Aimé LAMBERT	Josette RIMET-MEILLE
Information Municipale	Jean-Michel TOUCHER	André MOUNIER-VEHIER
	Josette RIMET-MEILLE	Virginie TERPANT
	Danielle CARRERE	Olga GRILLOT
	Aimé LAMBERT	

Correspondant forêt
Chargé de sécurité

Lambert Aimé
Lambert Aimé

La vie communale

Élagage

Exceptionnellement cette année la commune a pris en charge les frais d'élagage de l'ensemble des chemins communaux, pour un montant de 3 528 €. Il a été réalisé par l'entreprise Ageron de Viriville à l'aide de deux gros engins, les travaux ont duré 4 jours. Un grand merci aux bénévoles pour leur coup de main bienvenu.

Dorénavant **chaque propriétaire** sera dans l'obligation de se tenir à l'alignement et au dégagement de ses chemins, par sécurité et par respect pour le travail exécuté. Ceci afin d'éviter tous risques (chutes de branches et d'arbres, déneigement, lignes électriques et téléphoniques etc...)



La vie communale

Entretien fossés

Durant l'année 2020 a été finalisé le curage des fossés entrepris en 2019, ainsi l'ensemble des fossés de la commune ont été nettoyés. Cette année les interventions ont été réalisées sur le secteur de la Croix de Mouze, Pinchard, Puits St Ange, Mouret et Vaugrenier.



Maison village

La commune de Bessins a acquit cette maison située 135, route du village. Des travaux seront effectués, notamment pour la réfection des sols, de l'isolation, du chauffage par l'installation d'une chaudière granulés/bois. A l'issue des travaux ce logement sera mis en location.



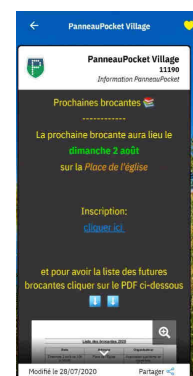
La vie communale

Spécial Covid 19

Durant la première vague de confinement du 15 mars au 10 mai, la commune a pris différentes initiatives pour permettre à chaque habitant de traverser au mieux cette période difficile où tous les services publics, où les écoles étaient fermées et les déplacements strictement encadrés.

Informers les habitants

Grâce à l'application gratuite, **Panneau Pocket** facile à installer sur les smartphones, la commune a pu transmettre aux habitants des informations et des messages bien utiles en cette période de confinement peu propice aux déplacements.



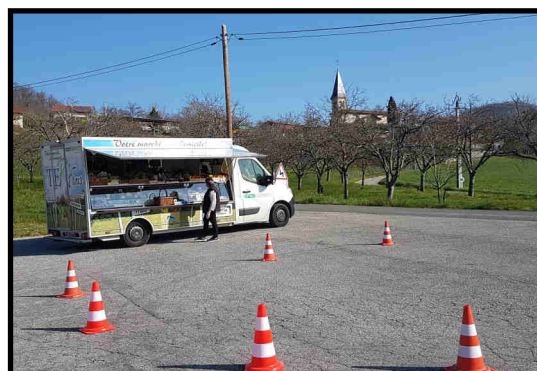
Distribuer des masques

Face à la pénurie, chaque habitant a pu bénéficier d'un masque en tissu que la commune a fait confectionner et a distribué dans les boîtes aux lettres. D'autres masques provenant de la communauté de communes et du département ont été aussi distribués par les élus de Bessins.



Acheter à l'épicerie ambulante de Bessins

C'est le service qu'ont pu apprécier les nombreux habitants de la commune. En effet pour éviter les déplacements très réglementés et les risques de contamination liés au regroupement de personnes, la commune a pris l'initiative d'offrir les services d'une épicerie se déplaçant à domicile.



Diversement approvisionnée, les Bessinois ont pu apprécier la qualité des produits et le plaisir d'être aimablement servis par Christine de l'entreprise 'Terfrais', dont le camion était stationné tous les lundis, sur le parking du cimetière. Cette épicerie que l'on appelait autrefois « coquetier » continue toujours à sillonner notre commune tous les lundis matins et à offrir ses services à certains habitants. Christine serait heureuse de connaître de nouveaux Bessinois intéressés:

tél 06 31 57 57 99

La vie communale

Spécial
Covid 19

L'année 2020 se termine... Une année qui restera gravée dans nos mémoires, une année sombre durant laquelle les pouvoirs publics ont été obligés de prendre, à plusieurs reprises, des mesures très restrictives pour éviter la propagation du Coronavirus.

Aucun d'entre nous ne pouvait imaginer qu'un jour, nous puissions être mondialement confinés, porter des masques, restreindre nos relations familiales et sociales.

Cette situation inédite qui a provoqué et provoque encore de nombreuses difficultés sociales, économiques et surtout humaines, a mobilisé et mobilise encore l'ensemble du corps médical qui a été remarquable pour faire face, prodiguer les soins nécessaires aux malades impactés mais aussi aux personnes déjà fragilisées par leur âge ou leur état de santé et qui a pris des risques.

Nous ne pouvons que les remercier au seuil des fêtes de Noël qui approchent.

Tout en respectant les règles sanitaires plus élargies ou plus strictes, ces fêtes seront l'occasion pour nos familles de partager des moments chaleureux et affectueux dont nous avons tous besoin.

La municipalité tient à vous témoigner son amitié et son affection en ces temps difficiles, les liens de solidarité qui se manifestent et qui nous unissent seront encore plus forts et c'est ensemble que nous réussirons à vivre des jours meilleurs.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

La vie communale

Panneau Pocket



Plus de 2200 Mairies utilisent 24/24 et 7/7 PanneauPocket

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de La commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de Votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

SOYEZ

**ALERTE
PREVENU
INFORME**



La vie communale

Bessins
dans la presse

BESSINS

« L'église pourrait accueillir des événements culturels »

Suite de l'entretien avec le maire du village Aimé Lambert (voir notre édition du samedi 31 octobre).

Nous lui avons posé la question : quels sont les atouts d'une petite commune comme la vôtre.

Il a parlé de la qualité de son cadre de vie.

Et d'ajouter aujourd'hui : « Un autre point qui explique sans doute l'attractivité de notre village, c'est l'engagement d'une trentaine de personnes, autour des conseillers municipaux, qui organisent une fête d'été, une mondée, une crèche qui attire 1000 visiteurs, un arbre de Noël, des animations pour les enfants, et qui font découvrir notre remarquable église à l'oc-



Aménagement du cœur du village.

casation des Journées du patrimoine.

D'ailleurs, ce lieu pourrait utilement accueillir des événements culturels comme des con-

certs.

Enfin, la solidarité s'est manifestée durant la Covid, avec la mise en place du passage d'un camion-épicerie une fois

par semaine. Par ailleurs, nous avons opté pour l'application « PanneauPocket » sur smartphone, pour améliorer l'information auprès de

la population. C'est un succès puisque 60 % des habitants l'ont déjà téléchargée. »

Propos recueillis par
Richard EFFANTIN

BESSINS

Aimé Lambert : « Le village est agréable à vivre »

À Bessins à l'issue des élections municipales, la liste de conseillers, conduite par Aimé Lambert, maire sortant, a été reconduite intégralement. Avec 80 % de participation au scrutin, cette petite commune de 120 habitants a élu ses 11 conseillers municipaux. Entretien avec le premier magistrat de la commune.

Quel est le renouvellement de l'équipe municipale et comment travaillez-vous ?

« Nous avons 30 % de nouveaux conseillers et le groupe se compose de cinq femmes et six hommes. La moyenne d'âge est de 55 ans. Je suis entouré de trois adjoints et, nous avons mis en place des commissions : finances, vie sociale et locale, information. Les réunions de conseil se tiennent tous les deux mois. En ce qui concerne l'éducation, il n'y plus d'école au village. En 1992, nous avons créé un Regroupement pédagogique inter-communal (RPI), avec les communes voisines de Chevrières, Murinais et Saint-Appolinard. Cette initiative nous permet de conserver

une école sur notre petit territoire cohérent et solidaire. Nous avons mis en place les services d'accompagnement de cette initiative, avec un transport scolaire, une cantine et une garderie périscolaire. De ce fait, la vie associative autour de l'école est partagée avec les trois autres communes. À Bessins, nous éprouvons le besoin de faire se rencontrer les familles et, pour cela, nous organisons des animations à l'occasion de Noël et de Pâques. À l'échelle de notre petite "communauté de communes", nous mutualisons également l'emploi de salariés communaux. »

« Nous ne disposons pas de beaucoup de ressources propres »

Quels sont les projets en vue pour cette mandature ?

« Il faut savoir que la commune a investi un million d'euros lors des deux précédentes mandatures. Il faut donc un peu lever le pied ! Cependant, nous poursuivons l'aménagement du village avec la rénovation



Aimé Lambert a entamé son troisième mandat de maire.

d'une maison que nous avons acquise et, qui nous permettra le logement d'une famille en 2022. Après la récente réhabilitation de la cure, nous étoffons notre offre d'habitats dans le village et, nous aménageons l'espace qui les environne, avec notamment de nouveaux parkings. Autre poste de dépense, l'entretien des 13 kilomètres de voirie communale qui nécessite périodiquement d'importants tra-

vaux. Fort heureusement, les petites communes comme la nôtre bénéficient du soutien financier de l'État et des collectivités territoriales, car avec peu d'activités économiques, nous ne disposons pas de beaucoup de ressources propres. »

Quels sont les atouts d'une petite commune comme la vôtre ?

« C'est la qualité de son cadre de vie. Avec ses paysages

remarquables et le calme qui règne ici, le village est agréable à vivre. Nous ne sommes pas très éloignés du bassin d'emploi de Saint-Marcellin et même de Grenoble, grâce au réseau routier et à la ligne ferroviaire. Nous constatons une hausse régulière de notre population, surtout depuis l'installation du réseau d'eau potable en 1986. Nous estimons que, depuis, la commune a renouvelé la moitié de ses habitants et que sur les 50 familles résidentes, 10 % sont des jeunes familles. En 1990, la commune comptait 90 habitants. Nous sommes actuellement 120. Cependant, nous rencontrons un problème de disponibilité de terrains à construire, du fait de notre carte des sols défavorables. Nous espérons que la communauté de commune (SMVIC), qui devrait gérer le futur PLUI, trouvera des solutions. Nous avons aussi des attentes d'assouplissement des règlements d'urbanisme qui permettraient l'usage d'anciens bâtiments agricoles en maisons d'habitations. »

Recueilli par R.E.

La vie communale

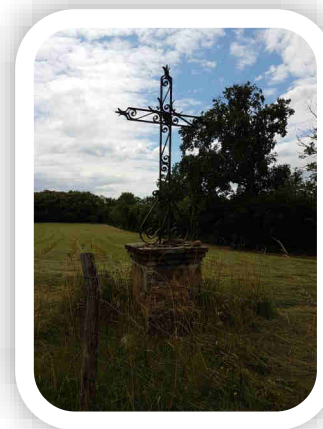
Infos diverses

NOS CROIX DE BESSINS



Croix de la mission sur le parvis de l'église
 Croix en fer forgé, érigée en souvenir de la mission 1891.
 Croix refaite en 1997 et bénie par le Père Buisson
 1891 Pandémie de la grippe russe.

Croix de St Paul sur le lieu-dit La Chapelle de Redon
 Croix en fer forgé érigée par la famille Redon en 1909



Croix de Mouze sur ce lieu-dit
 Croix en bois, érigée par Alexandre Marion en 1911
 Restaurée par Georges Chanron
 Croix refaite par Claude Jourdan en 2012
 "Mouze" signifiant Traire en patois

Croix St Martin

à la sortie nord du village, route de Roybon
 Croix en fer forgé érigée par Alexandre Pélerin en 1892
 Bénie par le curé Pierre Bouillon.
 Restaurée par Manuel Aben entreprise Giraud Marchand
 Inaugurée par Georges Chanron bénie par le Père Royet en 2006



La vie communale

Infos diverses



La Croix Pellerin au lieu-dit du Pinchard

Croix en bois érigée par Maurice Trouilloud en 1846

Grand père de la famille Pellerin, ferme du même nom

Restaurée par Robert Pellerin vers 1960

Refaite en fer par Claude Jourdan en 2017



Croix Saint Marc au lieu-dit Vaugrenier

Croix en fer forgé érigée par la famille Argoud



La Croix Vinay Lambert face à la ferme Lambert, bordure de route

Croix en bois érigée par Jean Baptiste Vinay en 1844,
Ancêtre du peintre Vinay.

La Croix Duc Maugé , au Chemin du Moyet

Croix en" ferrailles "dressée par Jean-Pierre Duc Maugé en 1852

Entièrement refaite par Claude Jourdan en 2020

Croix en fer forgé maintenant

Sera bénie en 2021...



La vie locale

Les écoles



Classe de Petits-Moyens : 18 élèves

Enseignante : Mme BITH Marie-Florence

ATSEM : Mme HUGONIN Marie-Gabrielle

Sur la photo de gauche à droite :

M. ROUSSET Franck (Maire de Chevrières)

Mme BITH Marie-Florence

Mme HUGONIN Marie-Gabrielle

M. LAMBERT Aimé CHEVRIERES

Classe de Moyens-Grands : 20 élèves

Enseignante : Mme BUSI Sandrine

ATSEM : Mme ROJAT Cécile

Sur la photo de gauche à droite :

M. ROUSSET Franck (Maire de Chevrières)

Mme BUSI Sandrine

M. LAMBERT Aimé (Maire de Bessins)

Mme ROJAT Cécile



Classe de CP-CE1 : 23 élèves

Enseignante : Mme HOT Sandra

Sur la photo de gauche à droite :

M. ISERABLE Patrice (Maire de Murinais)

Mme HOT Sandra

M. LAMBERT Aimé (Maire de Bessins)

La vie locale

Les écoles

Classe de CE1-CE2 : 24 élèves

Enseignant(e)s :

Mme COHET Marie-Pierre

M. PATIN Laurent

Sur la photo de gauche à droite :

M. LAMBERT Aimé (Maire de Bessins)

M. FERLAY Daniel (Maire de St Appolinard)

Mme COHET Marie-Pierre

Mme ???????



Classe de CE2-CM1 : 24 élèves

Enseignant(e)s : Mme FRAILE Laurie

M. WAGNER Joël

Sur la photo de gauche à droite :

M. ROUSSET Franck (Maire de Chevrières)

Mme FRAILE Laurie



Classe de CM1-CM2 : 23 élèves

Enseignant(e)s : Mme PARIS Sylvie

M. PATIN Laurent

Sur la photo de gauche à droite :

M. LAMBERT Aimé (Maire de Bessins)

M. ROUSSET Franck (Maire de Chevrières)

Mme PARIS Sylvie





La vie locale



La mondée



Le 18 janvier 2020, pour la sixième mondée, de nombreuses personnes se sont réunies pour passer un moment convivial. Entre bavardages et souvenirs, quelques gourmandises apportées par certains participants ont fait le bonheur de tous !!!



Le repas :

- salade composée
- sauté de dinde en sauce
- Riz
- salade de fruits frais

confectionné par Françoise Chevalier fut très apprécié par tous. L'ambiance festive était toujours au rendez-vous.



La vie locale

11 novembre

La cérémonie au monument aux morts de Bessins a eu lieu ce mercredi 11 novembre à 11 heures.

Respectant les mesures sanitaires sans public, Aimé Lambert, le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux présents ont tenu à honorer la mémoire des 14 soldats, âgés de 21 à 42 ans, « morts pour la France », lors de la Première Guerre Mondiale de 14-18. Le maire a également nommé les combattants français morts au combat durant cette année.

Pour chacun des combattants bessinois, une fleur a été déposée ainsi qu'une gerbe en souvenir de leur courage et du sacrifice de leur vie.





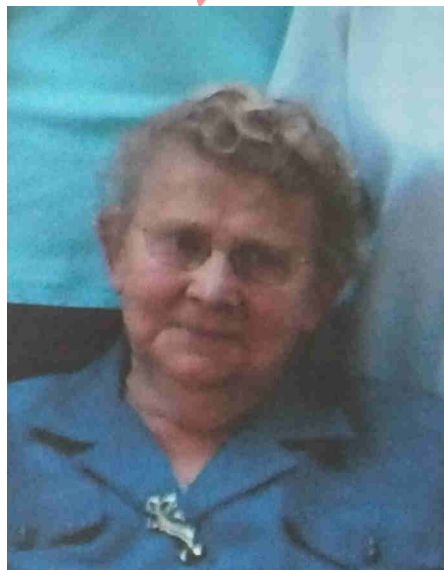
La vie locale



Notre doyenne

Décès de Marie Rose Pêcheur

Le 28 octobre 2020, décès de Marie Rose Pêcheur. Marie Rose est née Marion, le 6 décembre 1927 "à la maison" familiale du Moyet de parents fermiers pour la "maison forte" Pélerin au Colombier. Enfance à Bessins, école primaire à Bessins en classe unique, puis formation ménagère à Chevrières.



En 1951 Marie Rose et son mari Louis Pêcheur aménagent à la ferme du Mercier. Quelques vaches, des génisses pour la viande, quelques chèvres pour les tomes affinées amoureusement par Marie Rose dans les garde-manger suspendus aux poutres... Mais surtout ce qui fait la réputation du ménage ce sont les cochons, deux fois dans l'année 24 cochons sont sacrifiés, les Bessinois accourent et les gourmets de la région... saucissons conservés dans l'huile, viande au saloir, telle était la ferme de ce temps-là. Quelques céréales, du foin, deux bœufs ferrés par "Guton" Grillot le maréchal- ferrant du village .

Pas encore de tracteur, contact direct avec la terre et ses outils. Pas de voiture. Les seuls voyages que Marie Rose a pu faire sont ceux vers La Salette. On était à la maison. Marie Rose cuisinait sur son "fourneau bouilleur" le bon gratin dauphinois cuisait pendant qu'on était "en champs les vaches".

Elle préparait les légumes après les avoir triés. A 80 ans, certains ont calculé, en la taquinant, qu'à raison de 3 mois par an, depuis l'âge de 20 ans, elle avait préparé 5400 soupes, pelé 1350kgs de carottes, autant de poireaux et 5400kgs de pommes de terre... on ne pouvait pas estimer tous les litres de lait qu'elle avait dû traire de ses vaches et de ses chèvres, ce qui expliquait ses mains noueuses.

A la maison encore le soir, elle montrait les noix.... un proche a déclaré dernièrement encore :

" on a perdu une mondeuse"... ou encore elle tricotait des gants, des moufles, des écharpes, des tricots parfois inachevés....



La vie locale



Notre doyenne

Au décès de son mari Marie Rose est restée à la ferme avec sa fille, Marie Josèphe qu'elle n'a jamais quittée, son gendre et plus tard ses trois petits-enfants Frédéric, Jean François et Nicolas.

A la campagne, souvent, les générations cohabitaient, grand-mère affectueuse elle laisse le souvenir heureux de sa discrétion, de sa gentillesse de sa compréhension et de sa tolérance, l'un des petits-enfants a parlé "de valeurs" transmises.

Marie Rose était admirée pour son jardin et ses magnifiques fleurs.. Toute visite commençait "par un tour au jardin": tulipes, narcisses, glaïeuls, jacinthes, primevères, dahlias, œillets, lys, géraniums multicolores et surtout des roses et encore des roses.

Marie Rose.

La vie de Marie Rose n'a pas toujours été un "long fleuve tranquille" mais elle a su garder son sourire accueillant, son regard bleu plein de tendresse avec beaucoup de simplicité et de bienveillance, tout en étant une femme de caractère. Nous n'avons pas pu lui rendre un dernier hommage et témoigner de notre affection à cette épouse, mère, grand-mère, arrière grand-mère d'Iris, ses voisins ses amies. Elle était, dans notre village le dernier témoin de la vie d'autrefois dans notre campagne dauphinoise.

Marie Josèphe, sa fille, nous disait qu'elle ne se plaignait jamais.

Elle avait décidé de résider à la maison de retraite de Vinay car elle ne se sentait plus aussi performante qu'avant, c'était déjà une preuve de sagesse et le souhait de ne pas "déranger". Là-bas, le personnel parlait "de rayon de soleil", de gentillesse toujours.

Comme l'a dit Marie Josèphe " après son petit déjeuner, dans la matinée du 28 octobre, elle s'est endormie paisiblement, discrètement, tout comme l'a été sa vie"

En raison de la pandémie du coronavirus, nous n'avons pas pu lui rendre un dernier hommage et l'accompagner au cimetière où elle repose maintenant à côté de sa fille Françoise emportée par la maladie en 1962 et de son mari "Lili".

Pour Bessins sans doute c'est un peu une époque qui s'en est allée avec Marie Rose..

La vie locale

Noël 2020

Confinement également pour les santons de Bessins

Cette année, le Ravi n'a pas du tout été ravi.

"L'âne et le boeuf n'ont pas pu obtenir le certificat de non-contamination délivré par l'AFSCA."

"Les bergers plus de quatre, n'ont pas pu respecter la distanciation physique."

"Les Rois Mages devaient respecter la quarantaine et déposer un test négatif, ils seraient arrivés trop tard."

Restaient la poissonnière, le meunier et la porteuse de fougasse "essentiels".....mais les attroupements des 150 villageois provençaux étaient interdits. "Le chœur était restreint."

Les bénévoles qui, depuis 20 ans, surveillent la santé de ces provençaux n'étaient pas sûrs d'assurer les 800 visites annuelles durant cette pandémie...

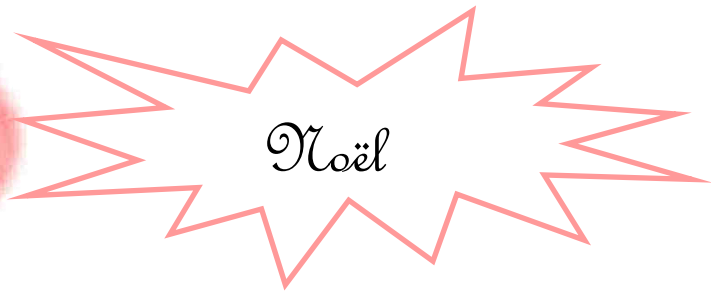
Toutefois" Joseph et Marie pouvaient rester ensemble vu qu'ils faisaient partie d'une même famille" et on a pu les retrouver dans la Crèche de Chevrières, comme les autres années du 1er Décembre au 7 Janvier de 9h à 18h tous les jours car l'église reste toujours ouverte.

(P.S Le ravi est celui qui accueille les personnages de la Crèche et il est essentiel dans la crèche, il s'émerveille de tout)



Noël pour les grands et petits de Bessins







Les associations

Sapeurs Pompiers
Chevrières

Nos 2 nouveaux Sapeurs, Damien Bard et Laurent Patin, sont toujours dans leur cursus de 5 semaines de formation obligatoire pour devenir Sapeur Pompier.

Ils ont intégré notre caserne en Novembre 2019 après avoir participé avec nous à de nombreuses manœuvres durant l'année 2019. Ils ont ensuite passé avec brio les tests de recrutement à l'Ecole Départementale des sapeurs pompiers de l'Isère à la côte st André (test sportif, test de claustrophobie, test du vide et un questionnaire de culture générale, mathématique et français). Durant l'année 2020, ils ont déjà effectué 2 semaines de formation, leur donnant les compétences pour les interventions de secours à personne (malaise, accident de la route, etc. ...) et 4 samedis, leur donnant les compétences pour les interventions diverses (capture d'animaux blessés, dégagement de voiries, neutralisation d'hyménoptères, inondations, etc. ...). Ils ne leur restent que 2 semaines de formation sur l'incendie pour terminer leur cursus de base.

Damien Chanron et Frédéric Vivier ont terminé leur cursus de formation de chef d'équipe, ils ont reçu le grade de Caporal. Ils peuvent maintenant gérer un binôme au cours des missions d'incendie

Cédric Capillon et Stéphane Colomb ont, pour leur part, débuté leur formation de chef d'équipe. En parallèle, avec le reste de l'effectif, ils ont tous également suivi 40 heures de formation de maintien des acquis obligatoire tout au long de l'année sur des thèmes divers (Incendie, Secours à Personne ...). Merci à eux pour cet investissement, sur leur temps libre, envers la population de nos communes (Bessins, Chevrières, Murinais et St Appolinard).

Compte tenu du contexte sanitaire cette année nous ne pourrons pas vous présenter notre calendrier.

Les associations

Sapeurs Pompiers
Chevrières

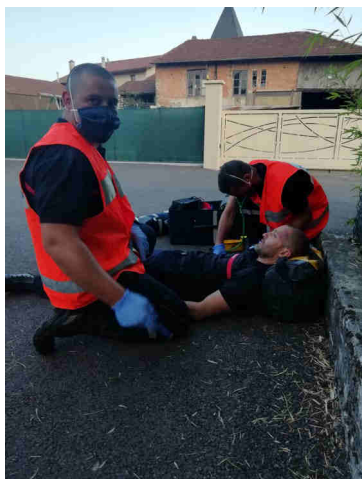
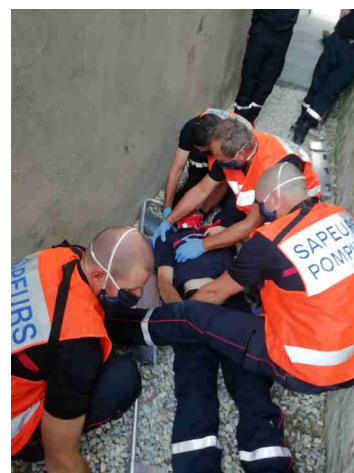
Retenez bien cette date pour notre traditionnelle matinée boudin, cailles, saucissons à cuire à la salle des fêtes de Chevrières, le 29 janvier 2021.

Toute l'équipe des Sapeurs Pompiers, actifs et vétérans, vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et de Vivre le meilleur pour l'année 2021 !



Destruction d'un nid de frelons asiatiques
le long d'une route

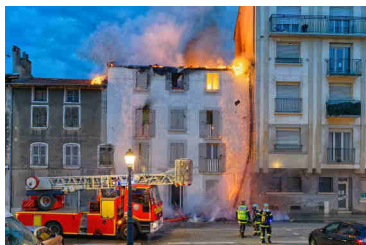
Mise en situation lors d'une manœuvre. Prise en charge d'un homme ayant fait un malaise sur voie publique



Mise en situation lors d'une manœuvre prise en charge d'un homme ayant chuté d'un toit dans un endroit exigu

Les associations

Sapeurs Pompiers Roybon



Les sapeurs- pompiers recrutent

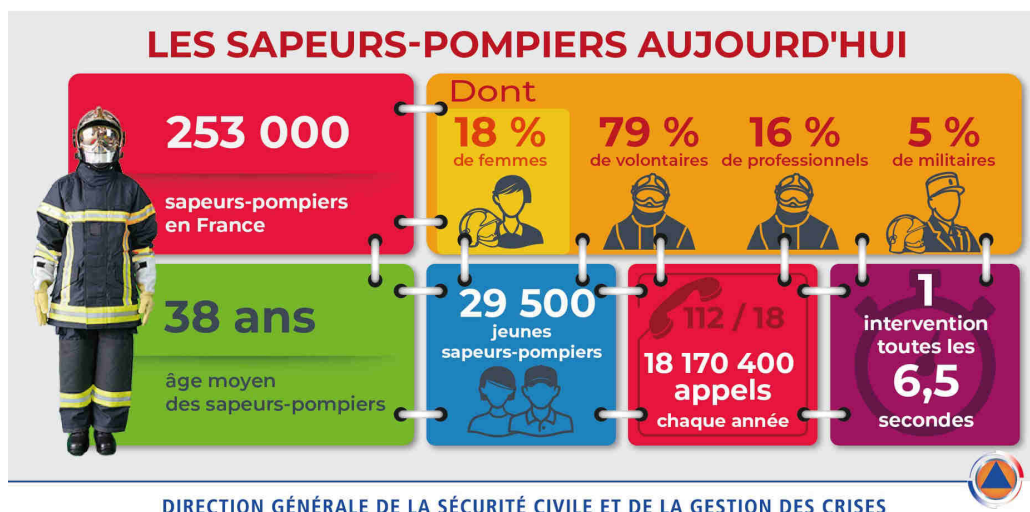
En France , quelque 253 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France . Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeurs-pompiers volontaire, pourquoi pas vous ?

Pour renforcer la caserne de Roybon nous recherchons 15 sapeurs-pompiers volontaires . Vous aurez ainsi l'occasion de vivre une expérience unique, d'acquérir des compétences dans les domaines du secours aux personnes, de l'incendie , et d'œuvrer pour l'intérêt de tous.

Une caserne de pompiers est un atout précieux pour les communes rurales . Sa présence permet de disposer de temps d'intervention réduits, au bénéfice de tous. Pour tous renseignements vous pouvez contact avec le chef de caserne , le lieutenant Jean Pierre DUPORT, Caserne de Roybon 101 Route de Montfalcon 38940 ROYBON .

Vous pouvez également consulter le site internet : www.sdis38.fr



Les associations

Bibliothèque
Le Lutrin



Depuis le 1^{er} juin 2020, la médiathèque intercommunale

vous accueille en toute sécurité :

- Application des gestes barrières
- Désinfection régulière du mobilier

Pour vous :

Une nouvelle exposition d'une peintre chevriéroise : Agnès Vincenzini.

Un fond renouvelé avec 400 nouveaux livres en tout genre et des romans sortis en 2020, de nouveaux documentaires jeunesse et bandes dessinées pour les adolescents,

- 📖 Une centaine de DVD à emprunter
- 📖 Une liseuse prêtée pour 3 semaines avec 50 romans chargés
- 📖 Des romans, bandes dessinées, mangas et documentaires :
 - pour tous les âges - de 7 à 107 ans - ,
 - pour les yeux fatigués - livres large vision - ,
 - pour tous les goûts - romans cuisine, histoire, géographie, bricolage, etc.
- 📖 Si vous ne trouvez pas sur place, les bibliothécaires bénévoles réserveront sur le réseau l'ouvrage de vos rêves.
- 📖 **Alors n'hésitez plus, tous à la bibliothèque intercommunale** près de l'école maternelle de Chevrières, les lundi de 16 heures à 19 heures et jeudi de 16 heures à 19 heures.
- 📖 Une boîte à lettres vous permet de glisser vos livres en retour quand la bibliothèque est fermée. Elle est près de l'entrée.
- 📖 Vous êtes artistes amateurs vous pouvez exposer vos œuvres; **faites vous connaître auprès des bénévoles aux heures d'ouverture** .

Les associations

Sirco



Adresse: 49 place de la bascule
Immeuble la Forge 38160 Chatte
Tél : 04 76 38 25 35 Fax : 04 76 36 87 63
Email : sirco@wanadoo.fr

Permanence de soins et
actes infirmiers :
le matin de 7h45 à 8h15
le soir sur rendez-vous à 18h30

Secrétariat :
Lundi au samedi de 7h45 à 12h et de 15h à 18h
Fermé le mercredi, samedi après-midi et dimanche

L'équipe des infirmiers/infirmières du cabinet de soins infirmiers (SIRCO) exercent tous les soins habilités à leur fonction (prises de sang, injections, pansements, perfusion ...) ainsi que le maintien à domicile de personnes dépendantes (âgées ou handicapées). En plus des soins à domicile elles/ils assurent une permanence au cabinet sans rendez-vous tous les jours , sauf le dimanche de 7h45 à 8h15 et le soir sur rendez-vous à 18h30, sauf le samedi et dimanche.

Vous pouvez joindre le personnel au :
04 76 38 26 35
nous assurons, en cas d'urgence,
une astreinte téléphonique 24h/24h.





Les associations



Association
d'Aide à Domicile
Rurale

La maison des services de l'ADMR
La forge, 49 place de la bascule 38160 - CHATTE
Les après-midis de 13h à 16h tél 04.76.38.69.16
Mail : admr.chat@fed38.admr.org



ADMR CHATTE et ses communes rattachées

FAMILLES : Des prestations adaptées à nos besoins. Entretien du logement, linge, courses, repas, activités avec les enfants, aide aux devoirs...

GARDE D'ENFANTS A DOMICILE : tarif horaire fixe quelque soit le nombre d'enfants gardés. Service adapté à votre emploi du temps. Aide financière de la CAF.

AUTONOMIE : Pour vivre mieux chez soi. L'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie, dans le respect du choix de vie des personnes : courses ménage, entretien de la maison et du linge, accompagnement, aide à la toilette...

Notre système de TELE-ASSISTANCE FILIEN pour votre sécurité 24h/24 et 7 jours sur 7

Malgré les conditions sanitaires difficiles en ce moment, nous intervenons toujours en ce qui concerne le maintien à domicile des personnes âgées, des personnes handicapés, des malades.

Et aussi l'aide aux familles en difficulté.

L'année 2020 a été marqué par l'absence de nos activités extérieures que nous appelons « réalisations locales » : repas dansant, goûter aux personnes, etc... activités que beaucoup de personnes appréciaient. Et qui nous aidaient bien financièrement. En ce moment, les distributions des calendriers de l'ADMR devraient être largement commencés.

Mais par décision gouvernementale et pour protéger tous nos bénévoles et nos salariées, cela n'est pas possible. Nous avons notre stock de calendriers disponible au bureau. Si vous souhaitez nous aider et pour que nous puissions continuer notre action, vous pouvez téléphoner au 04-76-38-69-16 pour prendre rendez-vous afin de vous vendre un calendrier.

Avec nos remerciements par avance.

Les associations

La Cabotte à Lou Petiot



Association « La Cabotte à Lou Petiot »

Garderie Périscolaire

30 impasse de l'École

38160 Chevrières

À : 06.45.31.50.89

✉ : lacabotte.chevrieres@laposte.net

La Cabotte Chevrières

La garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45.

3 animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Gaëlle GIROUD, Marina DAMJANOVIC et Philippe GUTIERREZ.

Ils leurs proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité :

Tous les bénéfices des manifestations servent au financement de diverses activités, à l'achat de matériel et au paiement d'une partie des salaires.

> **mardi 22 septembre avait lieu l'Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières.

Election du bureau pour 2020-2021

Présidente : Emilie Belle

Vice-présidente : Aurélie Girard

Secrétaire : Walka Altamirano-Lyonnet

Vice-secrétaire : Isabelle Laurent

Trésorière : Laure Lambert

Vice-trésorière : Kelly Rey

Membres actifs : Emilie Muntz-Gagnoud, Ludivine Fosse, Pauline Szkudlarek, Nathalie Jullin, Gaëlle de Marco, Céline Fontenelle, Laëtitia Cotte



Les associations



La Cabotte
@ Lou Petiot

vendredi 20 novembre, aurait dû avoir lieu la SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU à partir de 20h

Suite au contexte sanitaire actuel, celle-ci a été annulée, rendez-vous en 2021 !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, La Cabotte à Lou Petiot organisera une **vente de chocolats et d'agrumes**. Une sélection de chocolats aux recettes gourmandes est sélectionnée chez le Croquant Chattois. Les agrumes issus de l'Agriculture Biologique sont quant à eux, cultivés en Sicile ou en Crête. Ils sont cueillis à maturité et ne subissent aucun traitement chimique. La Cabotte essaie de privilégier les produits de qualité lors de ces différentes manifestations



N'hésitez pas à nous retourner votre commande avant le 11 novembre !

samedi 13 février nous organisons la FETE DE LA BIERE à partir de 19h à la salle



des fêtes de Chevrières. Tout comme pour la soirée Beaujolais, vous aurez l'occasion de pouvoir vous restaurer et danser tout au long de cette soirée. Ambiance Musicale assurée Jessandwest.

samedi 8 mai nous organisons la « Pink Party » à partir de 19h à la salle des fêtes de Murinais. Tout comme pour les soirées précédentes, vous aurez l'occasion de pouvoir vous restaurer et danser tout au long de cette soirée. Ambiance Musicale assurée par DJ.

mardi 15 juin aura lieu l'Assemble Générale de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières conjointement à la Cantine Scolaire Des Coteaux. Des postes seront probablement à pourvoir. **N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!**

vendredi 2 et samedi 3 juillet : BUVETTE du RALLYE Conjointement avec l'association des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaire des coteaux. Également annulé suite à la crise sanitaire.

Un GRAND MERCI à vous qui contribuez à la tenue de nos manifestations et à la pérennité de notre association.



Les associations



Association des
Parents d'Elèves

L'APE, Association des Parents d'Elèves de l'ensemble du RPI regroupe les parents des élèves de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint-Appolinard. Elle permet d'une part, de financer les projets pédagogiques de l'ensemble des classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal et les sorties scolaires, et d'autre part, de rassembler les parents d'élèves autour de projets communs pour leurs enfants.

Comme chaque année, **L'APE a tenu son Assemblée Générale**. Elle a eu lieu **mardi 22 septembre 2020** à 20h30 à la salle des fêtes de Chevrières. A cette occasion, elle a **présenté un bilan moral et financier de l'année** particulière qui se termine, **et a élu le nouveau Conseil d'Administration pour l'année 2020-2021**.

Si de nombreux membres des 2 années passées se sont réengagés avec plaisir dans l'aventure, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année des parents d'enfants déjà grands ou nouvellement entrés à l'école, mais qui tous ont été motivés par l'entente et le dynamisme dégagé par l'association.

Ainsi, le **CA est cette année composé de :**

Françoise LAUTURE, Martha CLEMENT, Sylvaine GIRARDOT, Lydia CLUZE, Florian ROUSSET, Joan GAVAZZENI, Dorothée CURE, Hoël EXIBARD, Laure THOMAS, Anne LEMAN,, Susannah O'CARROLL, Julie MODENA, Kheididja BROMBECK, Jean-François LUCIANI, Olga GRILLOT et Christine VESCOVI.

A la suite de cette AG, **le CA s'est réuni le vendredi 2 octobre** à 20h30 pour, entre autres choses, **élire le nouveau bureau que voici :**

*Président : Florian ROUSSET

*Vice-présidentes : Lydia CLUZE (St Appolinard), Julie MODENA (Murinais), Olga GRILLOT (Bessins),

*Secrétaire : Sylvaine GIRARDOT

*Vice-secrétaire : Dorothée CURE

*Trésorier : Joan GAVAZZENI

*Vice-trésorière : Françoise LAUTURE



Les associations



Association des
Parents d'Elèves

Malgré une année très spéciale qui n'a pas permis à l'APE d'organiser toutes les manifestations annoncées, le bilan financier est encourageant puisqu'il dégage un solde positif.

En effet, la plupart des projets ayant été annulés, les enseignants n'ont pas eu besoin de la totalité du budget alloué l'an passé.

Notons aussi et parce que c'est bon pour le moral, la réussite de la journée des lutins version 2019. Celle-ci a en effet réjoui petits et grands, grâce à la diversité des ateliers proposés, son spectacle haut en couleur et le repas tartiflette proposé.

Nous profitons aussi de cette tribune locale pour remercier toutes les familles qui, malgré le délai de distribution ont participé à l'opération « paniers garnis ». Un grand merci aussi aux producteurs locaux qui ont joué le jeu et à ceux qui nous ont offert la trentaine de produits nécessaires à la confection des paniers.

Mais tournons-nous vers l'année qui s'ouvre et que nous espérons riche en manifestations et rencontres.

Lors de sa première réunion, l'APE a donc décidé comme l'année dernière de débloquer un budget global pour l'ensemble des écoles du RPI. La dépense pour le financement des projets se situera donc entre 30€ et 50€ par enfant inscrit à l'école, la somme définitive dépendant en partie du nombre d'adhésions reçues en début d'année (Adhésion de 15 euros par enfant, dégressive selon le nombre d'enfants dans la fratrie).

Et comme nous sommes d'un naturel optimiste, voici les dates des manifestations APE de l'année 2020-2021 où nous serons heureux de vous retrouver ou de vous rencontrer en tant que bénévoles ou simples participants.

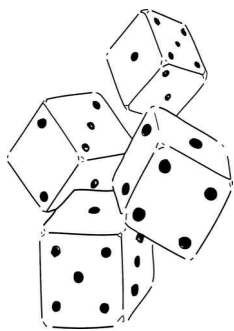


Samedi 5 décembre : « L'après-midi des lutins » est annulée en raison de la crise sanitaire en cours et du confinement annoncé fin octobre.



Les associations

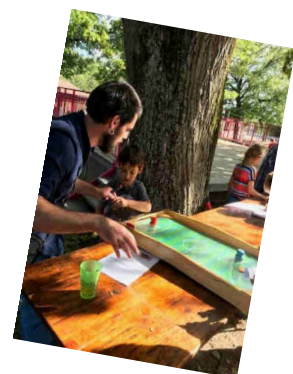
Association des
Parents d'Élèves



Samedi 20 mars : « L'après-midi jeux » dédiée aux joueurs petits et grands, avec des jeux de sociétés, de constructions, des jeux en bois, ... Cette journée nous permettra de distribuer **les paniers garnis** dont les **grilles** seront données autour du 1er février.

Samedi 3 avril « L'après-midi surprise !! » axée autour du carnaval et coordonnée par les équipes de choc de vos associations autour des écoles du RPI à savoir la cantine, la garderie et l'APE.

Juin 2021 : L'année se terminera en beauté avec la fête des écoles !! (La date reste à préciser en concertation notamment avec l'équipe enseignante). Cette journée s'ouvrira par le spectacle offert par les élèves des écoles et préparé par les enseignants. Elle se poursuivra avec les traditionnels jeux de kermesse et prendra fin lors d'un repas partagé.



Juillet 2021 : Rallye : L'APE apportera sa contribution pour l'organisation de la buvette traditionnellement organisée à cette occasion.

A noter aussi que nous attendons encore la réponse du Diapason concernant l'organisation d'une buvette lors d'un de leur spectacle. En effet, nous avons saisi cette opportunité l'année dernière mais n'avons pu la mener faute de confinement. Nous espérons donc que cette année verra sa concrétisation pour apporter un nouveau levier de bénéfices à l'association.

Nous vous souhaitons à tous un très bel automne et sommes impatients de vous croiser lors de nos manifestations 2020-2021 !!



Les associations



Association des
Parents d'Elèves

LE CA de l'APE en photo...



Florian



Lydia



Dorothee



Joan



Sylvaine



Françoise



Olga



Julie



Martha



Susannah



Hoël



Anne



Christine



Jean François



Laure



Kheididja



Les associations



Cantine Scolaire

Association Cantine Scolaire des Coteaux

30 place Vincendon Dumoulin

38160 CHEVRIERES

✉ : cantinescolairedescoteaux@gmail.com



CSDC : Cantine Scolaire Des Coteaux

L'association de la cantine scolaire des coteaux propose aux familles un service de restauration scolaire sur les sites des écoles de Chevrières, Murinais et St Appolinard.

Les enfants sont pris en charge et surveillés par le personnel mis à disposition de l'association par le Syndicat Intercommunal Scolaire :

- Chevrières : 5 salariés
- Murinais : 1 salarié
- St Appolinard : 1 salarié
- Responsable administrative : Mme Gaëlle GIROUD

Les repas sont fournis en liaison froide par CECILLON traiteur à Vinay et réchauffés sur place. Les menus sont communiqués aux familles chaque mois par e-mail et sont affichés à l'extérieur de chaque site de restauration.

Pendant les récréations, les enfants joueront librement, sans être sollicités avec des jeux de concentration. En cas de mauvais temps (pluie, froid, neige), ils auront accès à la salle de motricité où des jeux calmes seront mis à leur disposition.

Dans le contexte actuel, la cantine en collaboration avec les mairies mettent tout en œuvre pour respecter toutes les mesures et conditions sanitaires.



Les associations

Cantine Scolaire

L'Actualité :

> Le 3 novembre 2020, les membres de l'association Cantine Scolaire des Coteaux étaient conviés à l'Assemblée Générale Annuelle à distance conformément à l'ordonnance n°2020-321 prolongée jusqu'au 31 novembre 2020 par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020.

Election du bureau pour 2020-2021

Président: MAURE Mickaël

Vice-président : REY Denis

Secrétaire : BELLE Emilie

Vice-secrétaire : RIBOULET Nadège

Trésorière : REY Kelly

Vice-trésorière : GIROUD Nathalie



Membres actifs : JULLIN Nathalie, LAMBERT Laure, GIRARD Aurélie, SZKUDLAREK Pauline, MUNTZ GAGNOUD Emilie, VESCOVI Christine, ZEPP William.

La cantine tient particulièrement à remercier chaleureusement Mme MUNTZ GAGNOUD Emilie qui s'est investie et impliquée sans modération au sein du bureau de la cantine depuis de nombreuses années. En tant que membre puis secrétaire puis présidente !!! Nous lui souhaitons une bonne et belle continuation !!!!

> Le 27 mars 2021, aura lieu la traditionnelle vente de pogne, St Genix et Pain d'épices.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous préférons suspendre la tournée à domicile et privilège une vente sur commande avec retrait en Drive... vous recevrez dans votre boîte aux lettres, début mars, les bons de commandes...

On compte sur vous !!!



Les associations



Club
Puits St Ange

Club du PUIITS ST-ANGE - 2019/2020

Une année chaotique pour le club

Notre Assemblée générale a eu lieu le 09 Janvier 2020, en présence de M. FERLAY, Maire de ST-Appolinard, de M Lambert, Maire de Bessins, et de 92 adhérents.

AG. Présidée pour la première fois par Mme Odile GOUT élue en janvier 2019

Après approbation des rapports moral et financier, et après renouvellement du C. A. le nouveau bureau a été constitué aidé de ses membres actifs, avec élection d'un nouveau président

MEMBRES ACTIFS

Membres du bureau comme suit

BUREAU

Présidente	Mme GOUT Odile
Vice Présidente	Mme JOURDAN Bernadette
Trésorier	M. VOUREY Roland
Trésorier Adjoint	M. TENCHON Albert
Secrétaire	Mme VIVIER Danielle
Secrétaire adjointe	Mme BUIS Denise

Mme CARRE Solange
Mme IZERABLE Paulette
Mme JOURDAN Yolande
M. VIVIER Michel
M. VIVIER André
M. GOUT Pierre
M. VIVIER Roland
Mme SOULLIER Solange
M. GARCIN Jacques

Le club a pour effectif cette année: 107 adhérents. 107 cartes délivrées avant le confinement du mois de mars, confinement ayant engendré l'arrêt des enregistrements d'adhérents ; Derniers enregistrements s'effectuant habituellement lors de notre repas « inter-club » qui a du être annulé suite au confinement

Nos rencontres jusqu'à mi mars

Celles-ci ont toujours lieu le 4^{ème} jeudi du mois à St-Appolinard à la salle des fêtes et le 2^{ème} jeudi du mois à Bessins à la salle de la mairie.

Réunions précédées d'un pique nique à 12h et l'après midi détente :coinche, tarot, pétanque, jeux de sociétés et jeux d'extérieurs loués à la Ludothèque de St Marcellin.

Nos loisirs jusqu'à mi mars

Notre marche du lundi après- midi : départ 14h du parking de la salle des fêtes ;

Notre mondée à l'ancienne : Le 24 Janvier, nous avons débuté l'année avec plus de 140 personnes pour monder dans la joie et la bonne humeur avec à la clé un super casse croûte et animation musicale

Cette mondée a été réalisée avec le port d'une charlotte pour respect de l'hygiène demandé par Coop noix

Les associations

Club
Puits St Ange



Nos sorties (une sur 4 de prévues)

La seule sortie faite cette année pour ce premier semestre fut celle du 27 Février Journée romanaise avec visite de la chocolaterie Lionneton et atelier de la Mère Maury avec repas avec animation au restaurant de l'Escoffine

Le 16 Mars le club fermait suite au confinement avec annulation de nos repas et sorties

Repas Inter- clubs / Repas dansant du 29 mars

Repas chevreau du 23 Avril

Nos concours de coinche/ Pétanque de Juin et Septembre

Notre séjour de Septembre aux cols pyrénéens

Après confinement

Les membres du conseil d'administration avec le bureau ont décidé de laisser le club fermé jusqu'à la stabilisation de la pandémie afin de préserver ses adhérents faisant partie pour la plupart des personnes considérée à risques.

Nous espérons pouvoir fêter Noël et les anniversaires tous ensemble le 10 Décembre

Dates à retenir pour début 2021 : Assemblée générale à St-Appolinard le 07 janvier (N'hésitez pas à venir si vous voulez connaître le programme de l'année 2021) et la traditionnelle mondée le 22 janvier

La présidente remercie tous les membres du Conseil d'administration pour leur engagement et les décisions prises au cours de cette année chaotique .Nous espérons tous vous retrouver en 2021 pour une nouvelle année pleine de promesses et de rencontres

Nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année.



Intercommunalité



Election

Election du Président et des Vice-Présidents

LE PRESIDENT



Frédéric DE AZEVEDO
Maire de Saint-André-en-Royans
Président

LE BUREAU EXECUTIF

LES VICE-PRESIDENTS



Raphaël MOCELLIN
Maire de Saint-Marcellin
1^{er} Vice-président
Tourisme, valorisation
patrimoniale et gastronomique



Philippe ROSAIRE
Maire de Vinay
2^e Vice-président
Eau et assainissement



André ROUX
Maire de Chatte
3^e Vice-président
Développement économique



Geneviève MOREAU-GLENAT
Maire de Choranche
4^e Vice-présidente
Gestion et valorisation des déchets
et communication



Dominique UNI
Maire de Saint-Vérand
5^e Vice-présidente
Cohésion du territoire, enfance,
jeunesse et réussite éducative



Nicole DI MARIA
Maire de Cras
6^e Vice-présidente
Action sociale et culturelle



Albert BUISSON
Maire de l'Albenc
7^e Vice-président
Environnement, transition
énergétique et mobilité



Sylvain BELLE
Maire de Saint-Hilaire-du-Rosier
8^e Vice-président
Finances, ressources humaines
et mutualisation



Jean-Claude DARLET
Maire de Saint-Bonnet de Chavagne
9^e Vice-président
Aménagement, foncier
et politiques contractuelles



Yvan CREACH
Maire de Saint-Romans
10^e Vice-président
Sports, loisirs, travaux



Gilbert CHAMPON
Maire de Chasselay
11^e Vice-président
Agriculture, habitat, sentiers
et accessibilité



Intercommunalité



Compétences

LE TERRITOIRE

Créée en janvier 2017, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté regroupe aujourd'hui 47 communes et constitue un bassin de vie dynamique. Bordé par les contre-forts du Vercors et des Chambaran, le territoire offre un cadre de vie privilégié et des services de qualité à ses habitants, ses entrepreneurs ainsi qu'à ses hôtes. Connue pour ses productions agricoles phares le saint-marcellin, la noix de Grenoble, les cerises ratafia et ses talents gastronomiques, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté c'est aussi un réseau dynamique d'entreprises. Au quotidien, la Communauté de communes gère des équipements et des services pour les habitants : crèches, accueils de loisirs, médiathèques, écoles de musique, ludothèques, centre aquatique, domaine skiable... De plus, un patrimoine naturel riche est à découvrir le long de 500 km de sentiers de randonnée, ainsi qu'un patrimoine bâti remarquable, avec notamment Saint-Antoine l'Abbaye, classé parmi les plus beaux villages de France.



EN CHIFFRES

En 2020, le département de l'Isère compte 18 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dont 1 Métropole, 3 Communautés d'agglomération et 14 Communautés de communes.

Cela correspond en tout à **512 communes.**

Le **budget principal** de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté pour 2020 est de **46,8 millions d'€** dont 32,8 millions d'€ de fonctionnement et 13,9 millions d'€ d'investissement.

20,3 millions d'€ pour l'eau et l'assainissement.

8,7 millions d'€ pour la collecte et le traitement des déchets.

Communes	Population totale	Nom des habitants
L'Albenc	1 266	Albinois
Auberives-en-Royans	387	Auberivains
Beaulieu	657	Beaulieurois
Beauvoir-en-Royans	94	Belvérois
Bessins	119	Bessinois
Chantesse	343	Chantessois
Chasselay	414	Chasselois
Châtelus	91	Chatellussiens
Chatte	2 721	Chattois
Chevrières	731	Chevriérois
Choranche	121	Chorancois
Cognin-les-Gorges	646	Cognards
Cras	451	Cralins
Izeron	735	Izeronnais
Malleval-en-Vercors	54	Mallevalois
Montagne	272	Montagnards
Montaud	565	Montaudains
Morette	435	Morettins
Murinai	405	Murinois
Notre-Dame-de-l'Osier	501	Osiérins
Poliénas	1 204	Poliénois
Pont-en-Royans	807	Pontois
Presles	89	Preslins
Quincieu	103	Quincerois
Rencurel	328	Rencurellois
La Rivière	756	Riverains
Rovon	620	Rovonnais
Saint-André-en-Royans	333	Andréens
Saint-Antoine l'Abbaye	1 185	Antonins
Saint-Appolinard	417	Saint-Appolinarois
Saint-Bonnet-de-Chavagne	652	Chavanais
Saint-Gervais	558	Saint-Gervaisiens
Saint-Hilaire-du-Rosier	1 916	Saint-Hilairois
Saint-Just-de-Claix	1 236	Clajussiens
Saint-Lattier	1 361	Saint-Lattiérois
Saint-Marcellin	8 102	Saint-Marcellinois
Saint-Pierre-de-Chérennes	476	Saint-Pierrois
Saint-Quentin-sur-Isère	1 470	Saint-Quentinois
Saint-Romans	1 819	Saint-Romanais
Saint-Sauveur	2 146	Salvériens
Saint-Vérand	1 761	Saint-Véranais
Serre-Nerpol	330	Serre-Nerpolains
La Sône	588	Sônois
Têche	580	Têchois
Varacieux	875	Varaciens
Vatlieu	376	Vatlieurois
Vinay	4 324	Vinois
Population totale Insee 1^{er} janvier 2020	45 420	

Intercommunalité

Politique et Gouvernance

Qu'est-ce qu'une Communauté de communes ?

Une Communauté de communes est un EPCI, un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Son but est de fédérer des communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté exerce, pour le compte de ses 47 communes membres, des missions que l'on appelle «compétences». Celles-ci sont définies par la loi et peuvent être «obligatoires», «optionnelles» ou «facultatives». Les communes membres définissent ensemble les compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de communes.

1^{er} janvier
1997

**Création de la
Communauté de
communes du
Pays de Saint-
Marcellin**

1^{er} janvier
1998

**Création de la
Communauté de
communes de la
Bourne à l'Isère**

1^{er} janvier
2013

**Création de la
Communauté
de communes
Chambaran Vinay
Vercors** après la fusion
des Communautés de
communes de Vinay et
de Vercors Isère

1^{er} janvier
2017

1^{er} janvier 2017 : Création de
Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté. Après la fusion
de trois Communautés de
communes : Chambaran-Vinay-
Vercors, de la Bourne à l'Isère, du
Pays de Saint-Marcellin et de leurs
2 syndicats mixtes: Pays du Sud
Grésivaudan et celui du traitement
et de la collecte des ordures
ménagères

Le conseil communautaire

Le président et les vice-présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le conseil communautaire pour le mandat 2020-2026 est composé de 73 conseillers titulaires représentant chacune des 47 communes membres. Il se réunit en moyenne 7 à 8 fois par an lors de séances publiques.

Le conseil communautaire délègue à l'exécutif certaines de ses compétences à l'exception :

- Du vote du budget
- De l'approbation du compte administratif
- Des décisions qui engagent la collectivité (délégation du service public, adhésions...)

Les commissions

Elles correspondent aux différentes délégations des vice-président(e)s. Les commissions examinent et proposent des projets au bureau exécutif communautaire.

Conférences des maires et séminaires

Les maires des communes membres de la Communauté de communes peuvent également participer à des conférences sur des thématiques importantes relatives aux compétences de l'intercommunalité ou assister à des séminaires sur des sujets intéressant le développement du territoire.

Le conseil de développement

Il est l'organe de la représentation de la société civile au sein des instances intercommunales. C'est une instance de démocratie participative associée aux réflexions stratégiques du territoire. Elle est constituée d'une quarantaine de membres.



Intercommunalité

Développement économique

L'enjeu du développement économique est de développer une économie globale concernant aussi bien l'agriculture, l'industrie, le commerce que le tourisme. Amplifier son attractivité pour se développer, cela passe par la gestion des zones d'activité économiques (ZAE) ; l'accueil des nouvelles entreprises ; l'animation et la coordination des actions en direction des commerces locaux et par la politique de l'emploi.

Le territoire, de tradition industrielle depuis plusieurs décennies, peut s'enorgueillir d'une récente labellisation «Territoire d'Industrie». Autour de cet écosystème porteur s'est développé un véritable réseau d'entreprises de sous-traitance, pourvoyeuses d'emplois et créatrices de richesses.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a créé une Agence de Développement Economique Intercommunale (ADE) chargée d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets, d'attirer et de faciliter l'installation de nouvelles entreprises. Elle participe au développement du bassin économique et à la valorisation des savoir-faire et des compétences. Elle assure la gestion et le développement des 22 zones d'activité économique du territoire et agit en faveur du maintien et du soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.



Par le biais de son ADE, l'intercommunalité a mis en oeuvre un dispositif d'accompagnement, **l'espace entreprendre**. Il accueille les néo-entrepreneurs, pour leur permettre de tester la viabilité de leur projet, et de disposer de locaux adaptés.

L'espace est structuré en plusieurs ensembles : bureaux, salle de réunion et de vie commune, bâtiments d'activité et de stockage, terrain agricole. Ce dispositif cible deux profils d'entrepreneurs : les porteurs de projets du secteur agricole et ceux du secteur artisanal et des services.

Enfin, la Communauté de communes est engagée dans le programme européen d'accompagnement des projets innovants en milieu rural, il s'agit du **programme LEADER** dont l'objectif est de soutenir les projets valorisant l'économie locale et l'alimentation durable.

EN CHIFFRES

En 2019

22 zones d'activité économique (ZAE), soit un total de 220 hectares.

13 500 emplois dont

3% d'agriculteurs,
8% d'artisans/commerçants et chefs d'entreprise,
13% de cadres et professions intellectuelles supérieures,

25% d'employés,
25% d'ouvriers,
26% de professions intermédiaires.

4 000 entreprises dont
15% dans l'agriculture, 24% dans l'industrie, 44% dans le commerce et l'artisanat, 17% dans le service aux entreprises.

60% de la population en âge de travailler exerce son activité sur le territoire.

40% de l'économie est productive (produire des biens et des services et les exporter vers d'autres territoires).

60% de l'économie est présente (regroupe les activités de biens et de services nécessaires à la consommation des ménages sur le territoire).

Intercommunalité

Développement touristique

La Communauté de communes exerce la compétence tourisme. Elle a confié la mise en œuvre de la stratégie du développement et de la promotion touristique à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). L'OTI exerce donc ses missions dans le cadre des orientations fixées par l'intercommunalité et reçoit une dotation annuelle substantielle pour assurer son fonctionnement, en plus des recettes de taxe de séjour.



Le développement du tourisme pour Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté apparait comme un axe majeur.

Ainsi, le territoire compte l'un des plus beaux villages de France (Saint-Antoine l'Abbaye), une large ouverture sur le Vercors avec son domaine skiable (les Coulmes), des maisons suspendues (Pont-en-Royans), des routes vertigineuses et des falaises remarquables.

Du côté des papilles, la vallée de l'Isère est célèbre pour sa noix (noix de Grenoble) et Saint-Marcellin pour son fromage.

Pour être au plus près de ses visiteurs, l'office de tourisme intercommunal est constitué de trois bureaux d'information touristique, un à Saint-Marcellin, un deuxième à Saint-Antoine l'Abbaye et un troisième à Pont-en-Royans.





Intercommunalité



Eau Assainissement

Responsable du traitement des eaux pluviales et usées, la Communauté de communes assure l'assainissement (la collecte, le traitement des eaux, le contrôle des installations d'assainissement non collectif, la gestion des unités de traitement des eaux usées) ainsi que la gestion des réseaux d'eau potable de toutes les communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le service eau & assainissement assure aux usagers une qualité de service tout au long de l'année. La gestion mutualisée à l'échelle du territoire offre des possibilités d'interconnexions de réseaux. C'est également la garantie de toujours alimenter les habitants en eau potable, même en cas de problème d'approvisionnement sur une commune.

Le petit cycle de l'eau

Les réseaux et ouvrages constituent un patrimoine matériel commun dont la Communauté de communes assure l'entretien, la maintenance et la modernisation. Les travaux réalisés depuis 2017 et ceux à venir concourent au même objectif : veiller au respect du «petit cycle de l'eau». Celui-ci comporte des étapes successives, à savoir la production et le transport d'eau potable de qualité, les usages domestiques de l'eau, la collecte des eaux usées et enfin l'épuration des eaux usées avant leur rejet maîtrisé en milieu naturel pour préserver les nappes et les rivières.



Le grand cycle de l'eau

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est impliquée dans la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations confiées au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques

de l'Isère (SYMBH).

Ce syndicat anime notamment le contrat de rivières et un plan de gestion de la ressource en eau sur le territoire. La Communauté de communes entretient également des relations étroites

avec les nuciculteurs et la Station d'Expérimentation Rhône-Alpes (SENURA) pour endiguer la pollution des nappes.

Une complémentarité essentielle qui permet de garantir une meilleure qualité globale de l'eau.



EN CHIFFRES

En 2019

1 100 km linéaire de canalisations d'eau potable
381 km linéaire de canalisation d'assainissement
20 000 abonnés au réseau d'eau potable intercommunal.
13 500 abonnés au réseau d'assainissement collectif.
6 500 abonnés au service public d'assainissement non collectif (SPANC).
2,8 millions de m³ d'eau distribuée.

180 ouvrages installés sur le territoire pour la distribution de l'eau et l'évacuation des eaux usées.

80 captages d'eau potable.

Une dizaine d'unités de traitement des eaux usées dont **deux stations d'épuration** importantes à Saint-Marcellin et à Vinay.

2 agences de l'eau à Saint-Marcellin et à Vinay.

Intercommunalité

Traitement des déchets

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est responsable en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Elle assure la collecte et l'entretien d'un réseau de plus de 200 points d'apport volontaire des déchets recyclables (verre, papier, plastique...) et des ordures ménagères (non recyclables) répartis sur tout le territoire. L'intercommunalité gère aussi trois déchèteries à Saint-Sauveur, à Vinay et à Saint-Quentin sur Isère et offre un service de déchèterie mobile.

La collecte des déchets

Le traitement des déchets a un coût important. Pour collecter les déchets puis les acheminer vers leurs filières de traitement, la Communauté de communes met en œuvre des moyens logistiques, humains et financiers conséquents.

En plus de l'enjeu écologique, le tri et le recyclage des déchets représentent aussi un enjeu économique. Augmenter le taux de recyclables a des incidences sur les dépenses et les recettes : les recyclables étant vendus aux filières de traitement. Ainsi, réduire le volume des ordures ménagères et améliorer le tri diminue les coûts de gestion. En revanche, les 35% des déchets, issus des conteneurs jaunes, refusés par le centre de tri en 2019 sont autant de recettes qui s'évanouissent.

En 2019, la collectivité a mis en place un service de déchèterie mobile pour les habitants des communes (hors professionnels privés et publics) les plus éloignées des 3 déchèteries intercommunales. Ce dispositif est constitué d'un camion et d'une remorque équipée de conteneurs de tri. Sur place, il se transforme en une plateforme de dépôt, accessible en voiture.

La ressourcerie est un équipement intercommunal géré par l'association PAISS qui récupère et valorise les objets apportés en déchèterie par les usagers.



EN CHIFFRES

En 2019

+ de 200 points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble du territoire.

3 déchèteries intercommunales à Saint-Sauveur, Saint-Quentin sur Isère et Vinay.

1 déchèterie mobile.

1 ressourcerie, gérée par PAISS.

4 camions de collecte pour les conteneurs de tri et 3 camions de collecte des ordures ménagères (OM).

27 630 tonnes de déchets produits sur le territoire en 2019 dont

15 888 tonnes récoltés dans les déchèteries intercommunales
et 11 743 tonnes sur les points d'apport volontaire.

45% de ces déchets sont valorisés ou recyclés.

Intercommunalité

Transition énergétique et environnement

En matière d'environnement, la collectivité mène une politique active en matière de transition énergétique, de développement des déplacements en mode doux et de l'aménagement.

La démarche **Territoire à Energie Positive (TEPOS)** a pour ambition d'accompagner le territoire dans les domaines de la transition énergétique : la mobilité, les énergies renouvelables, l'urbanisme, les bâtiments, etc. D'ici 2050, la collectivité s'est fixée des objectifs de réduction de la consommation et de la demande d'énergie grâce à ce dispositif. TEPOS vise également à la production locale d'énergie à partir de sources renouvelables.

Le **Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)** est un projet de développement durable. Il se déploie autour de plusieurs axes d'actions : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

Pour favoriser l'essor de la **mobilité électrique**, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, en partenariat avec Territoire d'Energie de l'Isère a participé à l'installation d'un réseau d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques. Les bornes sont alimentées par de l'électricité verte produite à partir de sources d'énergie renouvelable. Au total, neuf bornes sont fonctionnelles à Cognin-les-Gorges, l'Albenc, Saint-Marcellin, Saint-Romans, Pont-en-Royans, Saint-Hilaire du Rosier, Vinay, Saint-Quentin sur Isère et Saint-Antoine l'Abbaye.



Depuis 2018, la collectivité propose **des primes à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) allant jusqu'à 200€**. Le but de ces actions est d'encourager les déplacements doux. Dans ce sens, la Communauté de communes a implanté 18 bornes de recharge pour les VAE sur le territoire. Par ailleurs, un schéma directeur cyclable intercommunal doit voir le jour, son objectif sera de proposer aux habitants des itinéraires cohérents et sécurisés à vélo.

Droit des sols et urbanisme

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté dispose d'un service dédié à l'instruction du droit des sols. Il est consacré à l'élaboration et à la mise en oeuvre des documents d'urbanisme.

En outre, la collectivité est engagée dans une stratégie foncière en relation avec les territoires voisins et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), un outil usuel de coordination des politiques d'aménagement à l'échelle de la Région Urbaine de Grenoble.



EN CHIFFRES

En 2019

6 voitures électriques et 1 vélo à assistance électrique (VAE) dans le parc automobile de la collectivité.

4 VAE en prêt aux habitants.

9 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire et **18 bornes** pour les VAE.

Intercommunalité

Cohésion sociale

La Communauté de communes pilote les actions relatives à la cohésion sociale : contrat local de santé, information et accompagnement aux familles, prévention de la délinquance, autonomie, insertion professionnelle, politique de la ville...

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la collectivité. Il s'agit d'initier et construire une dynamique territoriale en renforçant les partenariats, la cohérence des dispositifs, et en valorisant les actions existantes. L'objectif est de diminuer les inégalités de santé, de favoriser l'accès aux soins pour tous.

La Maison intercommunale des Familles est un lieu d'information et d'accompagnement sur l'alimentation, les rythmes de vie de l'enfant, les soucis relationnels, les besoins d'écoute lors de difficultés passagères.

Elle propose des rencontres en lien avec la parentalité, déclinées autour de grandes thématiques (sommell, colères, séparation...), et des ateliers en solo ou en duo avec son enfant de moins de 6 ans (motricité, relaxation, échanges créatifs).

La Maison des Familles abrite aussi des permanences spécialisées dans l'écoute (Passerelle santé), les addictions (Point Virgule), la violence sous toutes ses formes (Aide Information Victimes), le mal-être des jeunes et les conduites à risques.



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est un dispositif dont l'objectif est de faciliter la coordination des actions de prévention et de sécurité sur le territoire et d'apporter des réponses concrètes à des problématiques identifiées.

A l'issue d'un diagnostic à l'échelle intercommunale, 5 grands axes ont été sélectionnés pour les travaux à venir au sein des différentes commissions mises en place : la prévention globale, la jeunesse, la communication, l'organisation de l'espace public, les cellules d'urgence et la prévention de la radicalisation.

Elus communaux et intercommunaux, représentant de la Préfecture, professionnels de l'Education nationale et de la Gendarmerie oeuvrent ensemble sur ce dispositif.

En matière d'**autonomie**, la collectivité travaille en partenariat avec le Département et contribue au financement des ADMR.

Dans le domaine de l'**insertion professionnelle**, l'intercommunalité intervient sur le territoire par le biais de partenaires associatifs notamment PAISS, la Mission locale et la Maison de l'emploi et de la formation du Pays Voironnais et du Sud Grésivaudan.

La politique de la ville vise à revaloriser certains quartiers et à réduire les inégalités sociales. À l'été 2014, le quartier « La Plaine » situé à Saint-Marcellin, a été identifié quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) par l'État. Depuis, la Ville de Saint-Marcellin, la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère et l'État agissent conjointement afin de réduire les inégalités sociales, urbaines et économiques du quartier.

Habitat

L'intercommunalité intervient dans le domaine de l'**habitat** à travers le Plan Local de l'Habitat (PLH). Il doit répondre aux besoins en hébergement, favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. La Communauté de communes gère aussi les logements temporaires ou d'urgence avec les bailleurs sociaux.

Plusieurs **permanences de conseil** sont en place pour les habitants du territoire : les permanences d'adaptation de son logement, les services de l'architecte conseil du CAUE, le conseil juridique financier et fiscal et les permanences info énergie.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté aide également aux travaux de rénovation avec les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), des primes concernant les travaux d'isolation, de remplacement de chauffage, d'énergies renouvelables ou encore d'équipements.



Intercommunalité



Enfance et Jeunesse

L'intercommunalité met en oeuvre des politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Investir dans les équipements, optimiser les modes d'accueil et les structures d'animation du territoire, veiller à leur cohérence géographique, accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes via des structures et des partenariats adaptés, veiller à la professionnalisation des agents, sont autant d'objectifs de cette politique éducative locale, véritable levier de cohésion sociale et de développement territorial.

Au quotidien, la collectivité organise les **multiaccueils intercommunaux** pour les enfants de 0-3 ans. Accueils réguliers ou occasionnels, les établissements d'accueil de jeunes enfants favorisent l'éveil et la socialisation.

Le territoire compte 8 établissements d'accueil collectif, 4 sont gérés par la Communauté de communes et 4 par des associations.

Au total, ces 8 établissements offrent 222 places d'accueil par jour pour les jeunes enfants du territoire.

Les Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) sont des espaces de rencontres, d'échanges et de jeux ouverts aux enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, etc.). L'accueil est assuré par une équipe de professionnels qui facilite les échanges par l'écoute, la disponibilité et la convivialité. Ils sont gratuits et anonymes. *Pirouette* à Saint-Marcellin, *Bulle de mères* à Vinay et les *Bouts de choux* à Saint-Romans.

Deux ludothèques intercommunales proposent des jeux au prêt (sur place ou à emporter) et des animations autour du jeu à destination des habitants du territoire : ludotours, soirées jeux, fête du jeu...

L'une est située à Saint-Marcellin (maison de l'intercommunalité), l'autre à Saint-Romans (pôle multiservices).



Les accueils de loisirs sont destinés aux enfants de 3-12 ans et aux ados 11-17 ans du territoire.

Lieux d'animation, de socialisation, de loisirs et de découverte, ils favorisent le développement social et individuel des enfants et des ados. Les *Marbots* et les *Candelous* à Vinay, Saint-Quentin sur Isère et Cognin les Gorges. *Espace anim'* à Pont-en-Royans et Saint-Romans.

Le Point Info Jeunesse (PIJ) informe les jeunes sur l'emploi, les métiers, l'enseignement, la formation, les vacances, les loisirs, les séjours à l'étranger, le sport, etc. Le PIJ est situé à Saint-Marcellin, à la maison de l'intercommunalité, et assure des permanences à Vinay et Pont-en-Royans.



EN CHIFFRES

En 2019

8 multiaccueils, dont 4 intercommunaux
222 places en multiaccueils.

Plus de 500 familles adhérentes aux accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

106 ados partis en séjour.

487 familles inscrites dans les ludothèques.

923 personnes ont participé aux ludotours.



Intercommunalité

Culture

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté favorise le lien social et l'accès à la culture pour tous à travers son réseau de médiathèques, son école intercommunale de musique ou encore le musée du Grand Séchoir à Vinay.



Les musées

Le territoire comprend un musée intercommunal emblématique de la noix de Grenoble, le Grand Séchoir à Vinay. Ouvert toute l'année, il propose au public une exposition permanente et une temporaire.

Par ailleurs, deux Etablissements Publics à caractère Industriel ou Commercial (EPIIC) sont implantés sur le territoire : le Musée de l'eau à Pont-en-Royans et le Couvent des Carmes à Beauvoir-en-Royans.

L'intercommunalité a signé en 2019 une **Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC)**, dont les cosignataires sont l'Etat, le Conseil départemental de l'Isère, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales. Elle a pour objectif de corriger les inégalités sociales en facilitant l'accès à la culture, à l'échelle d'intercommunalités essentiellement rurales ou périurbaines.



EN CHIFFRES

En 2019

1 réseau de 15 médiathèques dont 4 intercommunales

avec 7 077 abonnés

288 743 prêts annuels

82 980 documents en circulation.

1 école de musique intercommunale sur 2 sites

260 élèves inscrits

13 disciplines enseignées

1446 heures d'intervention en milieu scolaire.

La collectivité dispose d'un réseau de **15 médiathèques sur le territoire, dont 4 sont intercommunales** : Saint-Marcellin, Vinay, Pont en Royans et Saint-Quentin sur Isère, les trois premières étant « Médiathèques Têtes de Réseau » (MTR).

En 2019, dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, le réseau s'est doté d'un nom : Pass'thèque et d'un visuel offrant une nouvelle identité et une meilleure lisibilité au réseau.



Dans le cadre de cette convention, deux résidences d'artistes sont en cours sur le territoire : La compagnie grenobloise *La Fabrique des Petites Utopies* sillonne les communes pour diffuser ses spectacles et proposer des ateliers de pratique artistique (scolaires et grand public). *Rémi de Chiara*, artiste plasticien, propose des ateliers et des expositions.

L'école de musique intercommunale

Elle dispense des cours allant de l'éveil musical aux cours pour les adultes, débutants ou confirmés. Elle est présente sur deux sites : Vinay et Saint-Romans.

1 musée intercommunal : le Grand Séchoir

16 949 visiteurs

26 événements organisés

68 ateliers scolaires

3,5 tonnes de noix vendues.

2 résidences d'artistes

La Fabrique des petites utopies : 15 représentations, 2 015 spectateurs dont 1 050 enfants.

Rémi de Chiara : 16h d'intervention auprès de l'école de Vinay et de la MFR de Chatte, 250 personnes touchées sur le territoire dont 71 enfants/ados.

Intercommunalité

Sport et Loisirs

Au titre de sa compétence sport, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté intervient dans l'apprentissage et la découverte de pratiques sportives auprès des enfants et des adultes. Elle gère des équipements emblématiques tels que le centre aquatique intercommunal de l'Olympide à Chatte, le domaine nordique des Coulmes ou la base d'aviron à La Sône.



Le centre aquatique intercommunal, l'Olympide est ouvert au public depuis mars 2011. Avec 3000m² de surface totale dont 650 dédiés aux activités aquatiques, il dispose d'une salle fitness, d'une salle cardio, d'un espace bien-être avec sauna, hammam, tépidaarium et coin détente.

En 2019 d'importants travaux de restructuration ont permis d'ajouter une aire de jeux aquatiques extérieure, de restructurer l'entrée de l'équipement et d'améliorer la circulation des usagers à l'intérieur du bâtiment.

Chaque semaine, les équipes de l'Olympide dispensent 38 cours de fitness et aquafitness.

Le domaine nordique des Coulmes constitué de 50 km de pistes tracées en classique et en skating. L'accent est mis sur la découverte du ski pour tous, à travers des animations, des cours, etc. Comme au centre aquatique, une attention particulière est portée à l'apprentissage du ski aux enfants des écoles maternelles, primaires et des collèges du territoire. 2 661 scolaires ont ainsi profité de cours dispensés par les moniteurs en 2019.



La base d'aviron à la Sône est gérée par le club intercommunal Aviron Sud Grésivaudan. Le club accueille des usagers pour les loisirs et dispose également d'un centre de formation dont les résultats sont très positifs puisque plusieurs jeunes du territoire sont classés au niveau national. De plus, chaque année, le club reçoit le public scolaire pour des initiations et des découvertes.



EN CHIFFRES

En 2019

L'Olympide

Un total de 120 000 usagers qui ont franchi les portes du centre aquatique intercommunal dont 17 500 scolaires

10 000 entrées pour les associations du territoire

2 700 à l'espace bien-être de l'équipement

5 100 pour les cours de fitness

8 700 pour les cours d'aquafitness.

Les Coulmes

50 km de pistes.

2 661 scolaires accueillis en 2019.

La base d'aviron de la Sône

Un total de plus de 100 inscriptions à l'école d'aviron.

2 événements annuels : le Challenge inter-entreprises et la Randonnée des Roselières.



Etat Civil



Acte
de naissance 1920

Table alphabétique
Des actes de naissance de la commune de Bessins pour l'année 1920

Numeros d'ordre	Noms et prénoms des enfants	Numeros des actes	Dates des actes
1	Argoud Léon constant	3	14 mai 1920
2	Argoud Léon Jules Joseph	9	29 octobre 1920
3	Coinet Marcelle Alice	5	3 juin 1920
4	Grond Julienne Yvonne Marcelle	1	11 mars 1920
5	Gueffier Juliette Marie Rose	6	10 juillet 1920
6	Junle Georgette Anais Marcelle	2	4 mai 1920
7	Marion Paulette Augusta (naissance)	4	28 mai 1920
8	Marion Paulette Augusta (reconnaissance)	7	28 juillet 1920
9	Sellerin Cecile Gabrielle	8	19 septembre 1920

Acte

de mariage 1920

Table alphabétique
Des actes de Mariage de la commune de Bessins pour l'année 1920

Numeros d'ordre	Noms et prénoms des époux	Numeros des actes	Dates des actes
1	Charpenay Félix Théodore et Têcheur Marie Louise Antoinette	1	15 mai 1920

Certifié par nous Maire officier de l'état civil de la commune de Bessins le 1^{er} janvier 1921.
Le Maire

Etat Civil

Acte
de décès 1920

numeros d'ordre	Noms et prénoms des Décédés	Numéros des actes	Dates des actes
1	Justin Victor Sylvain (jugement)	2	31 Mai 1920
2	Marion Joseph Isidore	1	1 ^{er} Mai 1920
3	Marion Joseph gn Bte (jugement)	3	26 août 1920

Certifié par nous Maire officier de l'état civil de la commune de Dessins le 1^{er} janvier 1921.
Le Maire
[Signature]

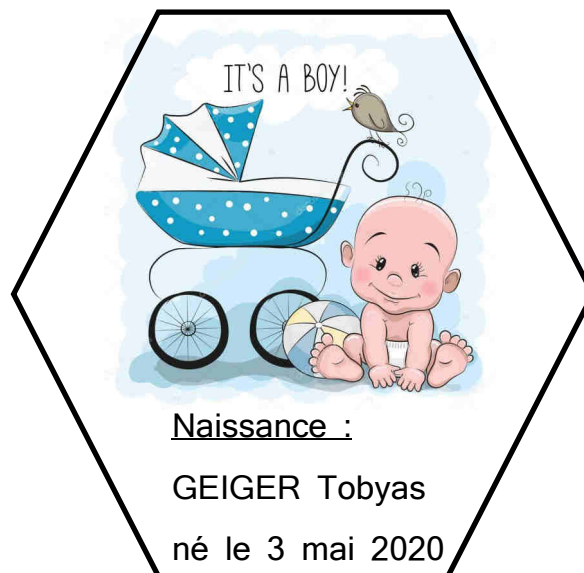


Notre doyenne s'est éteinte dans sa
93eme année

Mme PECHEUR Marie-Rose née MARION,
Le 28 octobre 2020

La commune souhaite
la bienvenue à :

Monsieur Mausser Johnny
et Madame Dye Louise
(locataire maison ancienne cure)





Horaires d'ouverture Secrétariat

Jeudi 13h30/17h

Permanence des élus

Lundi 8h/12h

Vendredi 18h30/19h30

Tel/Fax : 04 76 64 11 42

Mail : mairie.bessins@orange.fr

www.bessins.fr



Centre hospitalier de Saint Marcellin

04 76 64 64 90

Centre de soins de Chatte

04 76 38 26 35

ADMR 04 76 38 69 16

Pompiers : 18

112 avec un portable

SAMU : 15



Gendarmerie :17